

Chronique jurassienne 1926

Autor(en): **Amweg, Gustave**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **31 (1926)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique jurassienne

1926

*A messieurs les membres de la Société
jurassienne d'Emulation*

Dans le volume des « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation, année 1925, publié en août dernier figure sous la rubrique: « Chronique jurassienne 1925, Avril », une notice conçue comme suit:

« On signale aux Breuleux une vaste escroquerie officielle, organisée par les autorités communales: d'une enquête faite par un délégué du Conseil d'Etat, il résulte qu'il y aurait eu 95 détournements, 107 fausses signatures, 29 abus de confiance, 231 escroqueries, 248 négligences! Rien que cela! Les détournements auraient été faits aussi bien au détriment des chômeurs que de l'Etat. Que dire d'une pareille administration, balayée, du reste, par les électeurs ? »

Or, nous avons dû reconnaître que les imputations relatées dans cette notice sont absolument controuvées et contraires à la vérité. Comme elles sont de nature à porter une grave atteinte à l'honneur des anciens membres de l'autorité communale des Breuleux qui y sont visés, et que nous avons pu nous convaincre de la complète inanité des accusations absurdes dont nous nous sommes fait l'imprudent écho dans les « Actes » nous déclarons retirer l'entrefilet en question tout en regrettant profondément d'avoir été nous-même induit grossièrement en erreur par un journal de la contrée.

Nous nous faisons donc un devoir de donner pleine et entière satisfaction aux anciens membres du conseil Communal des Breuleux, en rendant un légitime hommage à leur parfaite honnêteté.

La présente rectification sera publiée intégralement dans le prochain volume des *Actes* de notre société.

Porrentruy, en Octobre 1926.

La Rédaction de la Chronique jurassienne 1925.

JANVIER

Le 1^{er}. — M. le major Maurice Savoye à St-Imier, promu lieutenant-colonel, est nommé commandant du Régiment 9, jurassien, en remplacement de M. le lieutenant-colonel A. Cerf, qui a demandé à être relevé de ses fonctions. M. Charles Roches, de Roches, à Berne, est promu major de la poste de campagne. M. Joseph César, de Buix, à Berne, est promu major et est maintenu à l'Etat-major général. M. Martin Ritzenthaler, de Courgenay, à Schönbühl, est promu major-vétérinaire, à disposition. M. Charles Kuhn, de Bienne, à Thoune, est promu major, maintenu au service territorial. M. le lieutenant-colonel G. Montandon, à Bienne, passe à l'Etat-major général. Enfin, MM. Victor Henry à Porrentruy et Frédéric Reusser, à Moutier, sont promus majors; le premier prendra le commandement du bataillon 24 et le second celui du bataillon 21. Les promotions de nos officiers jurassiens à des grades supérieurs causent une vive satisfaction aux populations et surtout l'assurance donnée que le Régiment 9 restera sous le commandement d'un Jurassien ne laisse pas que de nous impressionner favorablement.

— Mgr Ambühl, évêque de Bâle, voulant donner aux catholiques du Jura une preuve de sa bienveillance, nomme vicaire général du Jura bernois M. le chanoine Fleury, jusqu'ici chanoine résident à Soleure. Cette nouvelle est également accueillie avec une joie sincère par les catholiques jurassiens, car depuis presque un siècle, le vicariat général du Jura bernois était supprimé.

— L'orphelinat de Miserez reçoit d'un anonyme par l'intermédiaire d'une banque de Bâle, un don de 10,000 fr.

— La fabrique des Longines célèbre le 55^e anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Baptiste Savoye, son distingué directeur et le 25^e anniversaire de celle de son fils, M. Maurice Savoye. Des souvenirs sont remis aux ouvriers qui ont passé, les uns 40, les autres, 25 années dans cette grande usine, toujours si prospère.

— M. J. Huguenin, officier d'état-civil à Sonvilier, reçoit du Conseil-exécutif un joli souvenir, à l'occasion du 50^e anniversaire de son entrée en fonctions.

— Un petit fait qui montre combien est recherché et apprécié le cheval du Jura bernois: un éleveur des Franches-Montagnes vend un étalon pour le beau prix de 8000 fr. Un autre éleveur d'Ajoie cède un étalon également pour 6800 fr.

— La Tavannes Watch offre un souvenir à 24 de ses ouvriers, en témoignage de reconnaissance pour 20 années de services dans ses ateliers. On ne peut s'empêcher d'applaudir aux bonnes relations existant entre patrons et ouvriers dans la plupart de nos usines jurassiennes.

— Le château de Fontenais, jolie construction du 18^e siècle, ainsi que la fabrique d'horlogerie qui en dépend, sont mis en vente par l'office des poursuites, mais n'obtiennent qu'une offre dérisoire de 38,500 fr. qui n'est pas acceptée.

— Un conseil de bourgeoisie du Jura bernois est menacé de suspension dans ses fonctions par le Conseil-exécutif pour avoir refusé de reviser son règlement forestier d'après les instructions reçues. Il s'agit, en particulier, de la création d'un fond de réserve pour l'administration des forêts de la bourgeoisie et de l'augmentation du traitement du garde-forestier. L'assemblée des bourgeois, convoquée à deux reprises, refuse de porter le salaire de ce fonctionnaire de 520 à 700 fr. (Cette somme ne paraît pourtant pas exagérée par les temps qui courent!) La place ayant été mise au concours pour un traitement de 520 fr. et deux ou trois candidats s'étant présentés à ce poste, l'assemblée prétend qu'elle est en droit de procéder à une nomination, ce que conteste le Conseil-exécutif. Là-dessus, menace de cette autorité de suspendre le conseil récalcitrant si, jusqu'au 31 janvier, il n'est pas donné suite aux injonctions gouvernementales. Il paraît que le Conseil de bourgeoisie présentera un recours au Grand Conseil. On reparlera donc de cette affaire qui ne manquera sûrement pas de faire couler encore un peu d'encre.

— Les journaux publient un relevé des budgets de 1926 des trois principales localités du Jura bernois: Delémont, Porrentruy et St-Imier, afin de faire une comparaison entre les frais d'administration de ces trois communes:

St-Imier (7011 habitants)	550,000 fr.
Delémont (6583 habitants)	540,000 fr.
Porrentruy (6558 habitants)	460,000 fr.

On voit que nos administrations municipales coûtent cher aux contribuables et qu'il ne faut pas trop s'étonner si, à Delémont et à Porrentruy, en particulier, les assemblées communales ont repoussé les budgets présentés en demandant une diminution des charges. Cependant, il ne faut pas oublier que ces grosses dépenses ont été causées par la guerre et l'après-guerre et que les deniers publics sont utilisés pour le bien-être général.

— A Laufon se constitue une société anonyme pour l'industrie céramique, au capital de 350,000 fr.

— L'antique abbaye de Bellelay, autrefois si prospère, est en train de devenir un des plus beaux domaines agricoles du Jura: d'une statistique publiée par le surveillant M. Ch. Beuret député aux Rouges-Terres, il résulte qu'en 1925, l'asile avait 21 chevaux, 151 pièces bovines, 17 moutons et 79 porcs, le tout estimé à 219,820 fr.

Le 12. — A Delémont se tient une assemblée des actionnaires d'une société fondée autrefois pour l'amélioration de la race chevaline du Jura dont le promoteur et ancien président est M. G. Bernard, vétérinaire à Fornet, actuellement à Genève. Elle possède un fonds d'environ 9000 fr. déposés à la Caisse d'épargne de Courtelary. Après discussion, on décide que la gérance du fonds sera confiée à la Fédération des Syndicats chevalins du canton de Berne dès qu'il aura atteint la somme de 10,000 fr. Une com-

mission formée de MM. Stauffer, conseiller d'Etat à Berne, Bouchat, notaire et avocat à Saignelégier et V. Chavannes, rédacteur à Porrentruy, s'occupera de la liquidation.

— Le Conseil-exécutif décide d'ordonner à la commune de Montfaucon de payer aux sans-travail la part de la commune à l'assistance-chômage, part à laquelle ils avaient renoncé à la suite d'une décision de l'assemblée communale. La somme à rembourser s'élève à environ 15,000 fr.

— On publie la lettre d'adieu de M. le lieutenant-colonel Cerf aux officiers et soldats du Régiment 9 et l'ordre du jour du nouveau commandant du Régiment, M. le lieutenant-colonel Savoye. Ces deux lettres laisseront sûrement une impression profonde sur nos soldats jurassiens.

— On fait observer que Saignelégier n'a vu, l'année dernière que 43 naissances, alors que, une dizaine d'années auparavant, il y en avait une centaine de plus. Il paraît que les jeunes gens hésitent à se mettre en ménage à cause de la vie chère. Ne faudrait-il pas chercher la cause de cette diminution dans le désir de bien-être et, disons le mot, d'égoïsme de la génération actuelle, avide de jouissance et de plaisirs, ne sachant plus s'imposer le dévouement et l'abnégation qu'exige l'entretien d'une famille. Hélas! où allons-nous?

— La compagnie d'assurances sur la vie La Suisse à Lausanne souscrit deux millions à l'emprunt de six millions émis par la ville de Bienne.

— La question de la reconstruction de l'église catholique de Saignelégier semble entrer dans la voie des réalisations. Les membres du conseil de paroisse ont souscrit personnellement pour 20,000 fr. Plusieurs souscriptions particulières s'élèvent à 10,000 fr. De cette façon, on aura vite fait de trouver les 200,000 fr. manquants.

— M. J. Beuret-Frantz, préposé aux poursuites du district des Franches-Montagnes, donne sa démission comme tel. En vertu de la nouvelle loi sur la simplification de l'administration, ses fonctions seront dorénavant remplies par le greffier du tribunal: telle est la décision prise par le gouvernement bernois. Elle entre en vigueur le 1^{er} février.

Le 17. — Décès à Courgenay, à l'âge de 67 ans, de M. Joseph Comment qui représenta pendant 32 ans l'Ajoie au Grand Conseil. Doué d'une belle intelligence et d'un grand bon sens, le défunt fut membre puis président du conseil de la Banque populaire suisse à Porrentruy dès sa fondation en 1892, du conseil d'administration de l'hôpital, maire de sa commune. Partout il se montra excellent administrateur, homme d'expérience et de bon conseil.

Le 19. — A Berne, Mgr Ambühl, évêque de Bâle, fait une visite officielle au gouvernement bernois. Il est reçu par MM. Merz, Burren et Simonin. Au cours d'un déjeuner offert par l'E-

tat de Berne, d'excellentes paroles sont prononcées de part et d'autre.

Le 20. — Un nouvel accident se produit dans le tunnel de Moutier-Granges: le personnel d'un train de marchandises est à moitié asphyxié par la fumée de la locomotive: un mécanicien de Bienne et un conducteur perdent connaissance et ne reviennent à eux qu'après plusieurs heures. On commence à s'alarmer dans le public, et l'on se demande si les C. F. F. vont continuer à traiter les lignes jurassiennes avec le mauvais vouloir que l'on sait. On réclame l'électrification du Moutier-Granges dont la nécessité est non moins grande que celle d'autres lignes. Nos députés au Grand Conseil et au Conseil national ne vont-ils pas prendre une bonne fois en main l'intérêt des voies ferrées du Jura?

— MM. les majors V. Henry et F. Reusser, nommés chefs des bataillons 24 et 21, publient chacun une proclamation à leurs officiers et soldats. Nul doute que nos troupiers, commandés par des officiers au patriotisme si éclairé, ne maintiennent leur réputation.

Le 21. — A Moutier se constitue une Société de construction dont le but est de bâtir des maisons locatives qui deviendront, après un certain laps de temps, propriété des locataires.

— A Boécourt se constitue également une Fédération jurassienne des Caisses de crédit mutuel, système Raiffeisen, comprenant toutes les caisses du Jura.

— L'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura adresse aux autorités compétentes une requête concernant les améliorations à apporter au projet d'horaire des chemins de fer du Jura bernois pour 1926-27. Il est, en particulier, demandé que soient assurés:

1° le transit Bâle-Suisse romande, via Delémont, c'est-à-dire par la voie la plus courte;

2° le trafic France-Berne-Loetschberg-Italie, via Delle;

3° de bonnes communications avec Bâle depuis Chaux-de-Fonds, Bienne et Porrentruy;

4° de même avec Berne et l'Oberland;

5° le trafic local entre les différentes régions du Jura;

6° la possibilité de se rendre facilement dans la Suisse orientale, d'une part, et dans la Suisse romande, d'autre part;

7° le trafic avec la région frontrière, principalement dans la direction de Belfort.

Suit une série d'autres revendications, toutes justifiées, en particulier une demande de renseignements sur les conditions d'exploitation du Moutier-Granges.

— A Berne a lieu la soirée annuelle de la section de l'Emulation qui obtient un succès très grand.

Le 24. — Par un temps radieux, le premier jour, par le brouillard et le froid, le second, se déroulent au Mont-Soleil sur St-Imier les courses militaires et civiles de ski. Il n'y a aucun

accident et la participation des coureurs n'a jamais été aussi forte.

Le 25. — Comme de coutume se tient à Moutier le marché aux peaux des chasseurs du district. Plus de trois cents peaux y sont exposées. Elles trouvent presque toutes preneurs aux prix approximatifs suivants: renards, de 20 à 40 fr., putois, de 12 à 16 fr., fouines, de 50 à 60 fr., martres, de 70 à 85 fr., chats noirs, 5 fr., lapins, 1 fr. à 1 fr. 80, chevreuils, 1 à 2 fr., lièvres, de 0.50 à 1 fr.

On avait amené 287 peaux de renards, 31 martres et iouines, 8 putois, quelques blaireaux, quelques chats, environ 400 lapins et lièvres, etc.

— On cite encore des prix fabuleux de vente de chevaux des Franches-Montagnes: l'étalon « Page » est vendu par un éleveur des Bois 8000 fr., une jument 3000 fr. Un autre étalon « La Fayette » rapporte la jolie somme de 10,000 fr. « Parc » fait 6000 fr. Pourquoi nos Jurassiens veulent-ils persister à abandonner la terre pour se lancer dans les industries, lorsqu'ils peuvent constater quelle source de revenus celle-ci leur procure?

Le 31. — Votation cantonale sur la revision partielle de la loi sur les impôts:

	Oui	Non
1. Courtelary	557	1560
2. Delémont	742	745
3. Franches-Montagnes	240	437
4. Laufon	685	261
5. Moutier	840	1237
6. Neuveville	203	204
7. Porrentruy	865	1055
Total	4.125	5.506
Canton	43.914	33.490

— Trois plaintes sont déposées au Conseil-exécutif contre la décision du Conseil municipal de Bienne au sujet de la publication d'une « Feuille quotidienne d'annonces ».

FÉVRIER

Le 1^{er}. — Le Grand Conseil, réuni en séance extraordinaire, décide l'achat d'une forêt dans la commune de Dittingen pour la somme de 166,000 fr.

— D'après les déclarations officielles de M. Bœsiger, conseiller d'Etat, on remettra en état, pendant l'année 1926, les routes jurassiennes de Pierre-Pertuis à Angenstein par Delémont et Delémont à Courchavon, par Porrentruy.

— Les accidents qui se sont produits ces temps passés dans le tunnel de Moutier-Granges (danger d'intoxication du personnel par les gaz dégagés des locomotives) ont fini par émouvoir les

hautes sphères des C. F. F. qui décident de commencer les travaux d'électrification de la ligne Bienne-Delémont encore en 1926. Il restera à discuter le rachat de la ligne Moutier-Longeau par la Confédération avec la Compagnie du Loetschberg. On sait que ce rachat était prévu pour 1930.

Le 7. — A Moutier, on inaugure l'exposition itinérante anti-alcoolique du Jura. Présidée par M. le Dr Neuhaus, de Moutier, la séance à laquelle prennent part MM. Schmid, président de l'Association cantonale des Samaritains, Dr Kursteiner, initiateur de l'exposition, Dr Ganguillet, premier vice-directeur du Service sanitaire fédéral, donna l'occasion d'entendre des choses très intéressantes sur l'état sanitaire du Jura. Il faut féliciter les personnes dévouées qui se sont vouées à cette belle œuvre, tout en leur souhaitant plein succès.

— Au Conseil national, M. Choquard pose une petite question au Conseil fédéral au sujet des accidents qui se sont produits dans le tunnel Moutier-Granges et insiste pour que les C. F. F. prennent des mesures de protection efficaces pour la sûreté du personnel et des voyageurs.

— A Delémont a lieu une conférence entre les conseillers nationaux jurassiens, MM. Billieux et Choquard, de Porrentruy, GrosPierre à Berne et H. Sandoz à Tavannes avec la direction des C. F. F., M. Schrafl, directeur général, assisté de M. Labhardt, ingénieur, et M. Hof, maire, au sujet des transformations à apporter à la gare de cette ville. Concernant l'agrandissement de la marquise, M. Schrafl dit qu'on examinera la question pour le budget de... 1927, ou de 1928! Quant à celle de la construction d'un troisième quai, il ne donne aucune assurance. Et les Juras-siens sont toujours traités ainsi par les administrations fédérales! Ne finirons-nous pas une fois par la « trouver mauvaise » ?

Le 9. — Décès à Bienne, à l'âge de 74 ans, de M. le Dr E. Lanz, médecin de l'hôpital, historien de Bienne qui s'intéressa vivement au Musée Schwab.

— Ensuite des réclamations de M. le conseiller national Sandoz, les C. F. F. promettent d'étudier les transformations devenues nécessaires à la gare de Tavannes. Bons habitants de Tavannes, armez-vous d'une forte dose de patience!

— Le Tribunal fédéral ratifie la décision prise par l'assemblée des créanciers et les actionnaires de la ligne Porrentruy-Bonfol, en application de l'ordonnance fédérale sur la communauté des créanciers dans les emprunts par obligation. Ainsi se trouve replacée dans des conditions un peu plus stables cette ligne menacée de la faillite il y a quelques mois. Puissent ses recettes continuer à augmenter pour que cette situation se maintienne et s'améliore!

— Décès à Porrentruy, à l'âge de 76 ans, de M. l'abbé Léon Roy qui fut curé de Courtedoux, de Damphreux, de Damvant, de Soubey et de Montignez.

— Une collecte faite dans le district de Courtelary pour l'achat d'une auto-ambulance destinée à l'hôpital de St-mier, produit la jolie somme de 28,072 fr. 40. A imiter ailleurs!

— M. l'abbé Humair, professeur au Séminaire diocésain de Lucerne, est nommé chanoine honoraire de St-Maurice.

Le 16. — Carnaval semble revivre à Porrentruy et à Delémont où sont organisés des cortèges-calvalcades très réussis.

— On publie les résultats de concours de chevaux à l'exposition fédérale d'agriculture à Berne en 1925. Le syndicat Ajoie est classé troisième avec diplôme d'honneur et médaille d'or. Trois des participants reçoivent trois médailles d'or avec 3710 fr. de primes. Si le classement avait été fait équitablement, c'est-à-dire d'après le même nombre de chevaux pour chaque syndicat, celui de notre pays aurait eu 88 points et passait au 1^{er} rang.

En 1925, ce même syndicat est en tête de tous les syndicats de la Suisse pour le nombre des chevaux inscrits. Il a eu 648 sujets classés et 462 primés. Les primes reçues se montent à 8827 fr. pour les 303 juments et 3346 fr. 50 pour 159 pouliches. Voilà des résultats encourageants pour nos paysans.

— A St-Imier, la société « Le Foyer S. A. » au capital de 16,000 fr. est constituée et va se mettre à l'œuvre sans retard pour la construction de maisons locatives ouvrières.

— M. Imer, préfet du district de Neuveville, annonce qu'il fera valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} juillet prochain. A cette date entre en vigueur la loi sur la simplification de l'administration des districts prévoyant la réunion des fonctions de préfet et de président du tribunal.

— L'assemblée bourgeoise de Montavon ayant décidé de ne plus délivrer de gaubes (quelques stères de bois) aux bourgeois domiciliés dans les autres sections (Séprais et Boécourt), plainte est portée au Conseil-exécutif qui décide que tous les bourgeois habitant la commune doivent être traités sur le même pied.

Le 21. — Un congrès socialiste jurassien réuni à Sonceboz décide, après une assez longue discussion, par 16 voix contre 15, de demander la participation du parti au gouvernement bernois.

— La coutume des feux de Brandons n'est pas prête de disparaître: cette année, par une splendide nuit étoilée, de nombreux feux brillent sur les hauteurs de notre pays, témoignant de la vigueur avec laquelle se maintiennent nos antiques traditions.

— La commune de Souboz dont les finances sont dans un état très précaire et dont les électeurs refusent d'augmenter la cote des impôts est mise sous tutelle et M. Degoumois, notaire à Moutier, est chargé de son administration.

— Une fois de plus, on fait remarquer avec quelle désinvolture les C. F. F. traitent le Jura: on est en train de reconstruire les ponts du Kessiloch, près de Grellingue. Eh bien, le croirait-on? Les ingénieurs, sans vouloir s'occuper de l'avenir de nos lignes, font édifier un pont en pierres de taille, s'il vous plaît, mais à *une seule voie!!* Et lorsque le trafic se sera encore déve-

loppé, que la nécessité se fera sentir de construire une deuxième voie, on répondra à nos réclamations: cela n'est pas possible, la reconstruction du pont serait trop onéreuse! Et l'on détournera le trafic des lignes jurassiennes! Peut-on concevoir un pareil esprit d'injustice et de mauvais vouloir?

— Une délégation composée de MM. Bösiger, conseiller d'Etat, Hadorn, professeur de théologie, et de Mandach, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Berne, visite le temple de St-Imier que l'on est en train de restaurer. Des subsides seront accordés à la paroisse pour ces travaux devenus urgents.

— La direction des C. F. F. fait annoncer qu'elle répondra négativement à la demande présentée par le gouvernement bernois d'électrifier certaines lignes, en particulier celle de Delémont-Porrentruy. La raison indiquée? C'est le manque d'énergie électrique lorsque sera achevée l'électrification générale en 1928! Et voilà une nouvelle injustice vis-à-vis de ce pauvre Jura! Quousque Tandem...?

Le 23. — Un avion français, probablement égaré, évolue quelques instants au-dessus de Porrentruy, puis se dirige vers l'Alsace.

— Il est question de remettre en exploitation les usines d'Undervelier qui furent si prospères autrefois. Mais l'éloignement où elles se trouvent d'une voie ferrée fait interrompre les pourparlers engagés, paraît-il, avec des industriels étrangers.

— La Compagnie du chemin de fer Jura-Loetschberg-Simplon annonce qu'elle est disposée à entreprendre l'électrification de la ligne Longeau-Bienne pour le 15 mai 1928. Mais d'autre part, les C. F. F. font annoncer officieusement qu'ils n'utiliseront pas leur droit de rachat prévu par la concession du même tronçon, estimant qu'il n'y a pas lieu d'augmenter le réseau... Assurément, ce n'est pas nécessaire, puisqu'il s'agit d'une ligne du Jura. A-t-on jamais vu une attitude aussi scandaleuse des pouvoirs officiels dans une démocratie comme la Suisse?

— Les services techniques des C. F. F. font expertiser sur place la ligne Delémont-Porrentruy-Delle, afin d'établir un devis pour les travaux *éventuels* d'électrification, ceci afin d'avoir des données sûres pour répondre au gouvernement bernois. Ah! le bon billet!...

— Aux carrières de Reuchenette, on constate une large fissure, ce qui constitue un danger pour la ligne de chemin de fer passant au pied. On perfore des mines qui font glisser la masse de rochers, sans qu'il se produise d'accident.

— Le 28. — La section de St-Imier de la Société suisse des commerçants célèbre le 50^e anniversaire de sa fondation.

MARS

— On parle de la fusion de la compagnie du Tramelan-Tavannes avec celle du Tramelan-Breuleux-Noirmont.

— Afin d'améliorer la marche des trains sur la ligne Delémont-Moutier-Longeau-Loetschberg, les C. F. F. font étudier le projet de construction d'une gare d'évitement entre Moutier et Delémont. Mais on se demande pourquoi l'on ne veut pas prendre sérieusement en mains l'électrification de la ligne.

— L'Office central du Touring-Club suisse établira un bureau à Delémont et un service de renseignements à la Caquerelle-Les Rangiers.

— M. J. Cortat, maire à Courrendlin, représentant du parti conservateur catholique annonce qu'il n'acceptera pas une nouvelle élection au Grand Conseil.

— Afin d'utiliser d'une façon profitable les locaux du Château de Porrentruy qui deviendront vides ensuite du transfert de l'école d'agriculture à Delémont, le conseil d'administration de cet établissement a offert ces locaux au Comité jurassien pour la création d'un asile en faveur des enfants arriérés. Ce comité repousse l'offre de Porrentruy et décide la construction d'un bâtiment qui reviendra à 400,000 fr. Jusqu'ici, il dispose d'une somme de 80,000 fr., mais il espère trouver la somme manquante en demandant à chaque commune du Jura une subvention sans compter celle de l'Etat fixée à 60 pour cent.

Le 6. — A Tavannes a lieu une soirée d'inauguration de la section Pierre-Pertuis du C. A. S. créée récemment.

— Une exposition des œuvres d'un artiste jurassien, M. Alexandre Girod, originaire de Pontenet, a lieu au Locle et les journaux en donnent des comptes-rendus fort élogieux.

— M. Berret, greffier du tribunal de Neuveville, devant résigner ses fonctions par suite de la mise en vigueur de la nouvelle loi sur la simplification de l'administration des districts, accepte la direction d'un établissement industriel à Alger.

— Une souscription ouverte dans la paroisse de Saignelégier pour la reconstruction de l'église produit les sommes suivantes: Saignelégier, 90,035 fr., Le Bémont, 34,475 fr., Muriaux, 20,540 fr., total 125,050 fr. Joli denier qui témoigne de l'attachement de la population franc-montagnarde à la religion de ses ancêtres.

— Parmi les travaux qui figureront dans le budget des C. F. F. en 1927, on cite en particulier la transformation de certains passages à niveau dangereux: dans le Jura celui du faubourg St-Germain à Porrentruy dont on parle depuis plus de 25 ans, celui des Rondez à Delémont et d'un troisième dans les gorges de Court.

— Au Grand Conseil, MM. Boinay et Rebetez développent une interpellation annoncée depuis longtemps et toujours renvoyée, concernant l'affiliation des gendarmes à une société secrète où, d'après M. Boinay, le porte-parole du parti conservateur, ces agents laissent leur indépendance. M. Stauffer, chef de la Direction de la police, a vite fait de prouver au député catholique que ses affirmations ne répondent pas à la réalité et qu'aucune plainte ne lui est parvenue à ce sujet. Du reste, la proportion des

gendarmes affiliés à la société est infime. Comme contre-partie à cette interpellation, M. Périat, député radical à Fahy, demande à la Direction des cultes de sévir contre les prêtres qui se permettent de « faire de la politique » du haut de la chaire. A quoi M. Burren, chef de cette Direction, répond qu'on ne lui a pas encore signalé les cas méritant ces reproches et que, si le fait se présente, il ne manquera pas d'intervenir. Enfin, M. Strahm, député de Courtelary, radical également, se plaint de ce que certains fonctionnaires cantonaux aient éprouvé des ennuis de la part de quelques magistrats à cause de leurs agissements politiques. Et M. Merz répond aussi qu'on ne lui a pas signalé les cas en question.

Que pensera de ce qui précède tout homme d'esprit indépendant jugeant sainement des choses? C'est que les Jurassiens, par la voix de leurs représentants, ont donné à nos concitoyens de l'ancien canton le triste spectacle de nos divisions politiques, alors que si nous savions rester unis nous obtiendrions les satisfactions auxquelles nous avons droit légitimement. Quand donc le comprendrons-nous et ferons-nous ce que conseille le bon sens: laver notre linge sale en famille, au lieu d'étaler nos querelles intestines dans nos assemblées législatives?

— Après ceux de Delémont et de Porrentruy, les contribuables de Bassecourt refusent d'accepter le budget présenté par le Conseil municipal.

— Le synode protestant bernois du canton de Berne conseille aux paroisses de laisser les temples ouverts pendant la journée comme c'est le cas pour les églises catholiques.

Le 18. — Après d'innombrables discussions dans les journaux et ailleurs, les électeurs de Porrentruy en une assemblée extraordinairement fréquentée décident d'accepter le budget de 1926 sans augmentation de la cote d'impôt (ceci est la conséquence du boucllement des comptes précédents par un boni important). Tout est bien qui finit bien!

-- Dans une entrevue qui a lieu entre les représentants de la Direction générale des C. F. F. et le comité de l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura, il est répondu que la voie de Moutier à Delémont ne sera pas doublée (bien que la nécessité en soit démontrée avec force arguments et chiffres). L'électrification, disent les C. F. F., et la construction d'une voie d'évitement à Choindoz amélioreront suffisamment la circulation des trains.

— Le 19. — Porrentruy reçoit la visite pendant plusieurs heures, dans l'après-midi, d'une escadrille de six avions suisses, plus celui du chef, M. le capitaine Cartier. Ces gracieux oiseaux atterrissent dans la plaine de Courtedoux et font de nombreuses évolutions au-dessus de la ville. Cette visite, vue de bon œil par notre population rappelle — avec les craintes en moins — celle des vilains oiseaux de guerre dont nous fûmes si souvent gratifiés de 1914 à 1918!

— Une des plus riches communes du Jura, celle de Soulce, refuse de voter la garantie exigée par la Direction des postes pour l'organisation d'un service d'automobiles postales.

— M. le Dr Max Tièche de Reconvilier est nommé professeur titulaire à la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

— On apprend la mort, dans le Midi de la France, où il était en convalescence, de M. Jules Bouvier vétérinaire à Moutier, âgé de 51 ans.

Le 20. — La Brasserie jurassienne à Delémont sera rayée définitivement du Registre du commerce; ainsi en décide le conseil d'administration dans sa dernière séance. Il décide, en outre, d'allouer 3500 fr. à des œuvres de bienfaisance à Porrentruy et à Delémont.

Le 21. — A Porrentruy, environ 400 citoyens libéraux d'Ajoie se réunissent en un banquet très animé.

— La première notaire...sse du canton de Berne est Mlle Schlumpf de Bienne qui, après des examens passés avec succès, reçoit son brevet.

— Les C. F. F. ayant refusé à la fabrique de pâte de bois de Rondchâtel d'accorder une réduction pour le transport de ses produits, l'administration de cette usine utilise de grands camions qui font le trajet entre Rondchâtel, Biberist et Worblaufen.

— On constate une pénurie de forestiers pour nos forêts jurassiennes et l'on encourage les jeunes gens qui ont des dispositions pour les études à se lancer dans cette profession qui leur ouvre un bel avenir.

— M. l'abbé Fleury, curé de Courroux est nommé aumônier du Régiment jurassien 9 et M. l'abbé Montavon, curé de Boécourt, transféré du Régiment 40 au Régiment 43, landwehr jurassienne.

Le 22. — A Saignelégier se réunissent, pour la dernière fois, les liquidateurs de la Caisse d'épargne du district des Franches-Montagnes tombée en déconfiture en 1911. Les créanciers ont touché le 67 % de leurs créances en plusieurs fois. Une douzaine de milliers de francs provenant de créances douteuses rentrées sont distribués à des œuvres de bienfaisance du district.

— A Saignelégier, les comptes de 1925 bouclent par un reliquat actif de 8000 fr. plus un amortissement de 10,350 fr. de la dette communale. Ce beau résultat est dû à l'administration municipale très prudente ainsi qu'à la reprise des affaires horlogères au chef-lieu montagnard.

Le 29. — A Porrentruy, on ouvre au public les nouveaux locaux destinés à la poste. Ils sont placés dans l'ancien Hôtel des Halles, au rez-de-chaussée et, complètement rénovés, ils sont spacieux, clairs et le public ne peut que se déclarer satisfait des installations nouvelles.

— Le Conseil-exécutif du canton de Berne décide de mettre à la charge de l'Etat la moitié du déficit de l'érection du Monument

national des Rangiers, soit la somme de 3000 fr. (le déficit dépasse 6000 fr.)

— Après Delémont et Porrentruy, les électeurs de Tramelan repoussent le budget de 1926.

— La fabrique des Longines à St-Imier remporte un brillant succès au concours organisé par l'Observatoire de Genève, concours auquel prennent part les meilleures fabriques d'horlogerie. Les *Longines* obtiennent le premier des premiers prix, ainsi que les 1^{er} et 2^e prix de la classe supérieure (chronomètres).

— Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un message et le projet d'arrêté concernant l'approbation du contrat d'exploitation conclu entre la commune de Bienne et le chemin de fer Bienne-Mâche-Meinisberg ayant pour but l'exploitation de cette ligne par la Compagnie des tramways de Bienne.

— A Delémont, Mlle Vultier célèbre le 50^e anniversaire de son entrée dans l'enseignement et Mme Borgeaud obtient sa retraite après 40 années de services.

M. Steiner, professeur au Progymnase de la même ville célèbre le 25^e anniversaire de son enseignement au dit établissement.

— Un comité se forme à Bienne pour lancer une initiative ayant pour but d'apporter une solution au différend concernant la publication, votée par la majorité socialiste, d'un journal officiel d'annonces destiné à concurrencer les autres journaux de la localité.

— A Delémont se fonde un Radio-Club.

— Comme on pouvait s'y attendre, la Direction générale des C. F. F. écarte catégoriquement la demande du gouvernement bernois tendant à inscrire au budget de 1927 un crédit pour la construction d'une seconde voie entre Moutier et Delémont. Le grand argument avancé consiste à dire que les travaux d'art exigeraient une dépense de 7 millions. Et, d'autre part, *on peut aisément détourner le trafic par le Hauenstein!* Et voilà, une fois de plus, comment les C. F. F. travaillent contre les intérêts du Jura.

Le gouvernement bernois n'acceptera pas ces arguties d'un goût douteux et recourra au Département fédéral des chemins de fer. Aura-t-il plus de succès? Hélas! on peut en douter.

— On fait observer dans les journaux que le produit de la collecte *Pro Juventute* organisée depuis quelques années le 1^{er} août est réparti plutôt en faveur des établissements de bienfaisance de l'ancien canton, et ceux du Jura, naturellement, sont oubliés ou presque. Déjà celui de 1926 est attribué à la Nüchtern, établissement pour buveurs de la partie allemande du canton.

AVRIL

Le 5. — On évalue à un millier environ le nombre des visiteurs qui se rendent, le lundi de Pâques, à la Sentinelle des Rangiers.

— A Porrentruy a lieu une exposition de la Société des Arts et Métiers d'Ajoie qui est une vraie révélation du savoir-faire, de l'adresse et du goût de nos artisans. A cette époque où le commerce de Porrentruy, en particulier, est soumis à une très rude épreuve à cause du change bas qui fait courir les acheteurs en masse de l'autre côté de la frontière, il est bon que nos industries locales montrent leurs produits qui, certes, peuvent rivaliser comme fini et comme solidité, avec ceux de l'étranger. L'exposition est ouverte les dimanches, lundis et jeudis du 4 au 19 avril.

— Décès, à l'âge de 60 ans, à Alger où il était en excursion de M. Félicien Mathey, fabricant à Tramelan.

— La commune de Pleigne fait abattre sur son territoire un sapin mesurant 35 mètres de longueur sur 1 m. 40 de diamètre. Son cube est de 59 m³ 90.

— D'importants travaux de réfection de routes sont en cours d'exécution dans les environs de Porrentruy et sur la voie de Delémont-Bâle.

— La Société jurassienne de Développement, d'entente avec le Verkehrsverein de Bâle, étudie l'organisation de courses en autobus, les dimanches, pendant la belle saison, sur le parcours Delémont-Glovelier-La Roche-La Caquerelle et retour à Delémont par Les Rangiers-Develier.

— Une délégation du gouvernement bernois examine sur place un projet de route de Tariche à Soubey sur une longueur de 9 km. Le coût serait de 441,000 fr.

— On découvre une ruine romaine à Blauen, près de Laufon.

Le 10. — A Bienne se constitue une fédération bernoise des amateurs de téléphonie sans fil (ou radiophonie).

— Les assemblées politiques des différents partis se réunissent et choisissent leurs candidats pour les élections au Grand Conseil. Dans le district de Porrentruy, il y a 26 candidats pour 7 sièges. Ce sera le cas de dire: Beaucoup d'appelés...

— Une entrevue a lieu à Porrentruy entre délégués des deux principaux partis (conservateur et radical) au sujet d'une entente pour les élections de district. Le parti démocratique catholique refuse un arrangement à cause des interpellations faites au Grand Conseil en mars. C'est donc la lutte qui va commencer.

Le 12. — Aux Chambres fédérales, un superbe bouquet de roses orne le pupitre de M. Choquard, à l'ouverture de la session de printemps en l'honneur du 25^e anniversaire de son entrée aux Chambres fédérales. C'est, en effet, en 1901, après avoir déjà siégé de 1890 à 1895, que notre honorable conseiller national fut élu et il a ainsi, à son actif, trente années de parlementarisme.

— Les autorités de la paroisse catholique de Tavannes font l'acquisition d'un terrain situé non loin de la Tavannes Watch C^o pour l'érection d'une église.

— L'établissement de pisciculture de Reuchenette met dans les cours d'eau de la région 100,000 alevins.

— La succursale de la Banque cantonale de Moutier fait construire un nouveau bâtiment.

— Une société se constitue à Cornol qui reprend l'exploitation de l'ancienne carrière de gypse. La fonderie tombée en déconfiture a été rachetée par la dite société qui l'utilisera pour extraire les produits utilisables que contient le gypse.

— La ville de Bienne organise un service d'autobus qui desservira Madretsch, Vigneules et le cimetière.

Le 18. — Les deux nouveaux ponts du Kessiloch près de Grelingue sont inaugurés après les essais réglementaires en une cérémonie dont l'initiative est due au Conseil municipal. Des discours sont prononcés par le représentant des C. F. F. et celui de la commune, après la cérémonie religieuse.

Le 20. — A Berne, sur l'invitation du gouvernement cantonal, a lieu une conférence des représentants du canton aux Chambres fédérales de tous les partis pour discuter de l'électrification des lignes ferroviaires de l'ancienne partie du canton et du Jura. Dans cette importante séance, présidée par M. Minger, conseiller national, M. Boesiger, conseiller d'Etat introduit la question en montrant la nécessité d'avoir l'électrification de nos lignes pour le 15 mai 1928, ainsi que, en particulier, la construction d'une double voie de Moutier à Delémont. Prennent la parole, MM. Billieux, Choquard, de Porrentruy, qui demandent l'électrification de la ligne Delle-Delémont, Sandoz, de Tavannes, qui défend les intérêts ferroviaires du Jura-Sud, R. Grimm et Jenny. Il est décidé qu'une délégation des députés bernois aux Chambres accompagnée des représentants du gouvernement fera une démarche, pendant la session de juin, auprès de M. Haab, chef du Département des C. F. F. afin de reprendre encore une fois toute la question qui a une si grande importance pour le pays entier.

— La fièvre aphteuse ayant disparu à la frontière française, l'interdiction d'importer du bétail et des produits agricoles est levée, depuis Damvant à Bonfol.

— M. Louis Lang, de Porrentruy, est nommé à l'unanimité président central de la Fédération des fabricants de boîtes argent.

Les 20 et 21. — A Reconvilier a lieu la V^e exposition jurassienne d'ornithologie.

— A Tavannes, le chœur d'église, aidé de quelques solistes, représente le *Messie*, cette œuvre immortelle de Haendel. Le succès obtenu est remarquable, car il ne faut pas oublier que les acteurs étaient des amateurs uniquement.

— Mme Louise Neuhaus à Berne, originaire du Jura bernois, reçoit du Ministère de l'Instruction publique de France le brevet d'officier d'Académie (palmes académiques) en récompense de ses

nombreuses conférences en faveur de la propagande intellectuelle française depuis 1911.

Le 25. — Décès à Bienne de M. Conrad Schweizer, imprimeur, âgé de 67 ans.

— A l'occasion des ventes d'immeubles aux Franches-Montagnes, on constate une forte baisse dans les prix payés. Où sont les prix très élevés obtenus dans l'après-guerre?

Le 26. — Décès à Gléresse, où chaque année il faisait un séjour de M. Jules Gilliéron, linguiste distingué, auteur d'ouvrages remarquables sur les patois de la France. Son père, Victor Gilliéron passa quelques années dans le Jura et s'occupa de la géologie du pays. Jules Gilliéron était professeur à l'école des Hautes Etudes de Paris et c'est lui qui a créé la géographie linguistique romane.

— La Société immobilière de Tavannes vote un crédit de 150 mille francs pour la construction de maisons ouvrières.

— Delémont se plaint de nouveau, et non sans raison de ce qu'à l'entrée en vigueur de l'horaire d'été des C. F. F. le 15 mai, on diminue le nombre des fonctionnaires postaux occupés dans les ambulants.

Du 22 au 25. — A Saignelégier a lieu un cours pour chefs d'engins de sapeurs-pompiers du district (50 participants).

Du 28 au 30. — A Porrentruy a lieu un cours d'instruction pour sapeurs-pompiers (environ 110 participants).

— Un article très élogieux de la « Revue automobile » sur le Jura bernois recommande aux touristes de parcourir notre contrée si pittoresque.

Le 30. — Décès à Porrentruy, où elle était en traitement, de Mme Bouvier, vétérinaire à Moutier. Chacun compatit au malheur d'une famille si cruellement éprouvée qui perd en un mois, dans la force de l'âge, un père et une mère bien-aimés.

MAI

Le 3. — Décès, à Lausanne, de M. Alexandre Koller, ingénieur, originaire de Delémont, âgé de 71 ans. Ce bon Jurassien qui avait conservé un grand attachement à sa petite patrie, avait acquis une belle réputation dans la construction de lignes de chemins de fer, de routes, de divers édifices.

— Le mystère qui planait sur le cadavre d'une femme trouvée à Pierre-Pertuis est enfin éclairci: il s'agit d'une ancienne bonne du canton de Zurich, assassinée, probablement pour être dévalisée. Un mécanicien de très mauvaise conduite ayant habité Tavannes est fortement soupçonné.

Le 5. — A Courtemelon, le premier coup de pioche est donné pour les travaux de construction des nouveaux bâtiments destinés à l'école d'agriculture.

Le 6. — La Direction des travaux publics et celle de l'agriculture avec la commission administrative de l'école, l'architecte cantonal, l'ingénieur du Jura et les architectes chargés des travaux de construction pour l'établissement d'agriculture de Courtemelon, se réunissent sur place et adoptent définitivement les plans des bâtiments de la ferme.

Les 8 et 9. — La Fédération des architectes suisses tient sa 19^e assemblée générale à l'Ile de St-Pierre.

Le 9. — A la Heutte, on trouve un ballon d'environ 5 mètres, lancé en France à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc.

— L'auteur du crime de Pierre-Pertuis fortement soupçonné est entré dans la voie des aveux: c'est un nommé Kaufmann Max, élevé à Delémont.

Le 9. — Les électeurs de Tramelan acceptent le budget qu'ils avaient repoussé précédemment.

Le 9. — Elections [cantonales]. A. *Députés au Grand Conseil*. Résultat du Jura:

Cercle de Courtelary

9 mandats — Total des suffrages de parti 39,078 —
Quotient électoral : 3908

PARTI SOCIALISTE

Suffrages de parti : 13,695

Elus:

	Suffrages
Béguelin Jules-Arthur, administrateur, Tramelan-dessous	1551
Monnier Marc, représentant, St-Imier	1530
Berger Paul, horloger, Cormoret	1521

Suppléants:

Langel Nicolas, boîtier, Courtelary	1520
Eglin Albert, maître secondaire, St-Imier	1510
Muller Albert, secrétaire ouvrier, Villeret	1501
Lienhardt Edmond, horloger, Tramelan-dessus	1458
Pécaut Ernest, aiguilleur, Sonceboz	1451
Neuenschwander Ernest, instituteur, Sonvilier	1446

PARTI LIBERAL

Suffrages de parti: 18,301

Elus:

Strahm Henri, imprimeur et maire, Cormoret	2562
Monnier Maurice, fabricant, Tramelan	2414
Luterbacher Joseph, directeur, Reuchenette	2279
Bueche Louis, architecte, St-Imier	2037
Bourquin Henri, agriculteur, Sombeval	1926

Suppléants:

Nicklès Jacob, agriculteur, St-Imier	1857
Hadorn, Arthur, agriculteur, Cortébert	1842

PARTI DES PAYSANS, ARTISANS ET BOURGEOIS

Suffrages de parti: 7082

Elu:

Grosjean Marc, cultivateur, Orvin 920

Suppléants:

Vuilleumier Henri-Joël, cultivateur, Tramelan-dessus 918

Voisin Oscar, cultivateur, Corgémont 807

Houriet Léon, cultivateur, Villeret 779

Voumard Charles-Ernest, négociant, Tramelan-dessous 736

Tanner Edouard, cultivateur, Sonvilier 731

Cercle de Delémont

6 mandats — Total des suffrages de parti 25,227 —

Quotient électoral: 3611

PARTI LIBERAL

Suffrages de parti: 7182

Elus:

Dr Gobat Serge, avocat, Delémont 2011

Bolli Jacques, chef de bureau, Delémont 1362

Suppléants:

Comte Camille, maire, Courtételle 1231

Girod Gaston, notaire, Delémont 1099

Mertenat Jules, président de bourgeoisie, Soyhières 1077

PARTI DEMOCRATIQUE-CATHOLIQUE

Suffrages de parti: 10,180

Elus:

Membrez François, cultivateur, Courtételle 1761

Ackermann Albert, cultivateur, Bourrignon 1760

Suppléants:

Schmid Oscar, négociant, Delémont 1754

Rebetez Joseph, directeur, Bassecourt 1708

Lachat François, maire, Montsevelier 1544

Parrat Eugène, menuisier, Delémont 1508

PARTI DES PAYSANS, ARTISANS ET BOURGEOIS

Suffrages de parti: 3552

Elu:

Zumstein Jean, cultivateur, Rohrberg-Soyhières 711

Suppléants:

Juillerat Arnold, cultivateur, Undervelier 628

Kumpli Jean, agronome, Delémont 590

Brêchet Émile, cultivateur, Movelier 543

Beuchat Joseph, meunier, Vicques 500

Gisiger Charles, cultivateur, Berlincourt 464

PARTI SOCIALISTE

Suffrages de parti: 4363

Elu:

Friedli Arnold, commissaire de police, Delémont 815

Suppléants:

Mœckli Georges, professeur, Delémont	744
Cottenat Joseph, conseiller communal, Courroux	699
Gloor Arnold, mécanicien C. F. F., Delémont	692
Thuller Emile, coutelier, Delémont	685
Zeller Jean, pensionné C. F. F., Delémont	664

Cercle des Franches-Montagnes

3 mandats — Total des suffrages de parti: 6045 —
Quotient électoral: 1512

PARTI DEMOCRATIQUE

Suffrages de parti: 3736

Elus:

Beuret Charles, cultivateur, Les Rouges-Terres	1237
Maître Maurice, industriel, Noirmont	1215

Suppléant:

Triponez Paul, horloger, Les Breuleux	1132
---------------------------------------	------

PARTI LIBERAL-OUVRIER

Suffrages de parti: 2309

Elu:

Bouchat Emile, avocat et notaire, Saignelégier	903
--	-----

Suppléants:

Erard Henri, industriel, Noirmont	702
Piquerez Albert, agriculteur, Essertfallon	625

Cercle de Laufon

3 mandats — Election sans scrutin

PARTI POPULAIRE CATHOLIQUE

Elus:

Gierster Guido, directeur de fabrique, Laufon
Imhof Guillaume, cultivateur, Laufon.

Suppléants:

Point.

PARTI RADICAL-DEMOCRATIQUE

Elu:

Cueni Jules, instituteur, Zwingen.

Suppléants:

Point.

Cercle de Moutier

8 mandats — Total des suffrages de parti 31,092 —
Quotient électoral: 3455

PARTI SOCIALISTE-DEMOCRATIQUE

Suffrages de parti: 7966

Elus:

Bratschi Fritz, maître tailleur, Reconvilier	1947
Walter Meinrad, commerçant, Courrendlin	1954

Suppléants:

Périnat Gustave, instituteur, Courrendlin	1011
Charpié Henri, instituteur, Bévillard	1003
Wiedmer Frédéric, aiguilleur, Moutier	959
Scherzinger Auguste, horloger, Moutier	953

PARTI DEMOCRATIQUE-CATHOLIQUE

Suffrages de parti: 7600

Elus:

Uebelhardt Gustave, horloger, Tavannes	1892
Brahier Paul, scieur et secrétaire communal, Lajoux	1000

Suppléants:

Fleury Léon, agriculteur, Mervelier	944
Cortat Alphonse, charron et secrétaire communal, Rossemaison	942
Joliat Arnold, agriculteur et maire, Corban	939
Mamie Henri, mécanicien, Moutier	921
Voirol Alphonse, agriculteur et juge, Les Genevez	910

LISTE LIBERALE ET PAYSANNE

Suffrages de parti: 15,526

Elus:

Bechler Paul, négociant, Moutier	2016
Schlappach Jules, avocat, Tavannes	1986
Lardon Paul, fabricant, Court	1945
Siegenthaler Charles, aubergiste, Courrendlin	1849

Suppléants:

Romy Henri, cultivateur, Sorvilier	1813
Monnin Sosthène, instituteur, Courrendlin	1776
Paroz Alfred, juge, Saicourt	1765
Fritschy Raymond, fabricant, Malleray	1678

Cercle de Neuveville

2 mandats — Election sans scrutin

PARTI DES PAYSANS, ARTISANS ET BOURGEOIS

Elu:

Rollier Albert, agriculteur, Neuveville.

Suppléants:

Point.

PARTI ECONOMIQUE NATIONAL DE NEUEVILLE

Elu:

Bourrignon Henri, commerçant, Neuveville.

Suppléants:

Point.

Cercle de Porrentruy

8 mandats — Total des suffrages de parti 47,319 —

Quotient électoral: 5258

PARTI DES PAYSANS, ARTISANS ET BOURGEOIS

Suffrages de parti: 5171

Elu:

Amstutz Jean, agriculteur, Porrentruy	880
---------------------------------------	-----

Suppléants:

Nappez Jean-Pierre, Grandfontaine	748
Garessus Jules, La Caquerelle (Asuel)	701
Chavannes Charles, Porrentruy	621
Nagel Victor, Charmoille	582
Lerch Jean, Bonfol	575
Petitot Jules, Fahy	504
Falbriard Emile, Vendlincourt	483

PARTI DEMOCRATIQUE-CATHOLIQUE

Suffrages de parti: 20,706

Elus:

Brody Clément, agriculteur, Chevenez	2917
Dr Jobin Xavier, avocat, Porrentruy	2868
Gressot Jean, avocat, Porrentruy	2805
Meusy Louis, fabricant, Buix	2592

Suppléants:

Hubleur Lucien, directeur, Alle	2369
Guenin Charles, hôtelier, Porrentruy	2355
Terrier Jules, maire, Montignez	2290
Schaffner Joseph, agriculteur, La Combe (Asuel)	2216

PARTI SOCIALISTE-DEMOCRATIQUE

Suffrages de parti: 4135

Elus:

Point.

Ont obtenu des voix:

Christe Léopold, instituteur, Courtemaître	670
Albietz Adolphe, retraité, Porrentruy	555
Chiquet Albert, typographe, Porrentruy	497
Voisard Oscar, typographe, Fontenais	493
Lièvre François, pierriste, Fregécourt	477
Merguin Robert, aubergiste, Porrentruy	468
Perret Léon, guillocheur, Courgenay	441
Schumacher Otto, pâtissier, Porrentruy	428

PARTI LIBERAL

Suffrages de parti: 17,307

Elus:

Périat Ernest, négociant, Fahy	4144
Roueche Gustave, propriétaire, Lugnez	3939
Choulat Edmond, avocat, Porrentruy	3803

Suppléants:

Varé François, secrétaire communal, Courgenay	2590
Henry Victor, secrétaire communal, Porrentruy	2260

B. Nomination des conseillers d'Etat:

MM. Simonin Henri, titulaire actuel; Stauffer Alfred, id.

— Le même jour, M. Paul Noirjean, commis-greffier à Delémont est élu préposé aux poursuites et faillites du district par 1720 voix sur 1721.

— Le même jour, les électeurs de Bienne ratifient par 4111 oui contre 2013 non la création d'une *Feuille d'annonces de la ville*.

C. *Lois cantonales*

	1. Lois sur la pêche		2. Assurance chômage		3. 22bis. Commerce, industries ambulantes	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
1. Courtelary	1679	2141	2822	1087	2321	1449
2. Delémont	1107	2041	1946	1156	1872	1248
3. Franches-Mont.	347	1091	641	860	514	935
4. Laufon	344	410	420	339	468	292
5. Moutier	1723	1808	2428	1195	2287	1293
6. Neuveville	49	438	255	223	193	267
7. Porrentruy	1402	2550	2356	1701	2214	1763
Canton	6651	10,479	10,868	6561	9869	7247

Le 12. — Décès à Moutier, à l'âge de 64 ans, de M. Ernest Frepp, avocat, qui joua un rôle actif dans les affaires de notre pays: président du Tribunal aux Franches-Montagnes, député au Grand Conseil, vice-préfet du district de Moutier, membre et président du conseil d'administration du Saignelégier-Glovelier, etc.

Le 16. — A la fête cantonale de chant qui a lieu à Interlaken, plusieurs sociétés jurassiennes obtiennent des récompenses: 1^{re} catégorie, 2^e classe, couronnes de lauriers: Choindex et Saignelégier; 2^e catégorie, 1^{re} classe, couronnes de lauriers: Commerçants de Bienne, Chorale de St-Imier; 3^e catégorie, lauriers 1^{re} classe: Chorale de Tramelan.

— Un service d'essai d'autobus postaux sera organisé pendant trois mois entre le Clos du Doubs et Saignelégier par Soubey, Les Enfers et Montfaucon.

— Des abus s'étant produits dans la délivrance par certaines communes du Jura d'attestations pour franchir la frontière française — de toutes parts, les Jurassiens courent par milliers faire leurs achats en France — la Direction de la police, M. le conseiller d'Etat Stauffer envoie une circulaire aux autorités municipales pour leur rappeler que seules les populations des districts des Franches-Montagnes, de Porrentruy, de Delémont, mais au nord de la ligne des Ordon, Mettemberg, Riesel, Klosterli, La Bourg, pour Laufon et La Ferrière, pour Courtelary, ont seules le droit d'utiliser la carte frontalière. Pour le reste du Jura, le passeport est obligatoire.

— Décès à Porrentruy, à l'âge de 78 ans, de M. Achille Froité, gérant de l'hôpital, qui se dévoua aux affaires publiques de son village natal, Miécourt, et de la ville de Porrentruy.

— Une course d'automobiles — course d'épreuves, la première dans le Jura bernois — a lieu de Develier aux Rangiers. Malgré un temps extrêmement mauvais, 28 voitures y prennent part. Le meilleur temps pour toute la course est obtenu par un amateur

de Porrentruy, en 6 minutes 7 secondes $3/5$. Pas d'accident. Une dame de Laufon y prend part.

Le même jour se réunissent à Courtételle les délégués des Caisses de crédit mutuel jurassiennes, dites de Raiffeisen, sous la présidence de M. L. Membrez, instituteur au dit lieu. M. l'abbé Montavon, directeur de la Fédération, fait un rapport sur l'activité de l'association. Des statuts sont discutés et adoptés. Un des points importants de son programme est de venir en aide aux agriculteurs jurassiens qui désireront acquérir des domaines dans le pays.

— La reconstruction — plutôt que la réfection — de la route de la Lucelle est chose acquise. Sur une distance de 10 km. elle empruntera un nouveau tracé sur territoire alsacien et raccourcira le trajet d'environ 11 km. La voie aura 3 m. 50. Les frais sont devisés à 600,000 fr. français sur lesquels la Suisse doit couvrir la moitié. La Confédération vient de décider qu'elle prendra à sa charge 20 % des 75,000 fr. qu'on exige de nous. Le canton de Berne (Directions des Travaux publics et des Forêts) 30,000 fr., Soleure, 20,000 fr., communes et particuliers 10,000 fr. De ces derniers, 8000 sont déjà souscrits, de sorte que l'entreprise est en bonne voie. Les travaux commenceront en automne et on compte qu'ils seront terminés vers le milieu de 1927.

— La brigade volante de la police bernoise fait toujours quelques apparitions dans nos régions. C'est que la police des routes est loin d'être observée en ces temps où l'automobilisme, le motocyclisme et le cyclisme ont pris une telle extension. Un chef de police d'un canton suisse rentrant de Damvant à Porrentruy compte sur ce trajet 58 bicyclettes, dont une douzaine de dames, n'ayant pas de lanternes! Pour avoir une idée de la circulation sur nos routes, on doit savoir que dans le district de Porrentruy seulement, il y a plus de 6000 bicyclettes, soit une pour quatre habitants! Et le nombre des autos et motos est relativement aussi grand. Quoi d'étonnant si les accidents deviennent si nombreux!

Le 23. — Le parti libéral d'Ajoie, réuni à Porrentruy, décide de revendiquer la place de préfet le 13 juin prochain et présente M. Merguin, notaire, maire de Porrentruy. Encore des luttes politiques en perspective!

— De Delémont, on signale qu'un homme âgé de 76 ans vient de subir l'examen de conducteur d'automobiles. Mieux vaut tard..

— On se plaint, non sans raison, des ennuis que cause la douane suisse aux personnes rentrant de voyages à l'étranger. C'est ainsi qu'une société de Reconvilier, revenant d'un concours de chant à Troyes est obligée de payer des droits pour les prix qu'elle a obtenus! Dans de pareils cas, il semblerait tout indiqué que les règlements douaniers soient plus larges... ou bien que les fonctionnaires montrent un peu moins de sévérité dans l'accomplissement de leur service! Même les couronnes de lauriers ont dû acquitter les droits!

— M. l'abbé Quenet, curé de Cœuve, est nommé professeur de religion à l'école secondaire des jeunes filles de Porrentruy.

— On se préoccupe à Porrentruy de la perte que subira l'Orphelinat du district au Château par le transfert de l'école d'agriculture à Delémont; celle-ci versait un loyer annuel de 4000 fr. Il faudra trouver autre chose pour remplir les locaux devenus disponibles et une recette pour compenser celle qui est perdue désormais.

— A Neuveville, on a placé à l'entrée de la ville, un écriteau destiné aux automobilistes avec le nom en allemand Neuenstadt! Le conseil municipal proteste auprès de l'autorité compétente et fait recouvrir l'inscription avec une feuille de papier où le nom figure en français!

— La cabane Bernoud construite au Torberg au-dessus de Bellalp, par la section du C. A. S. de La Chaux-de-Fonds et le groupe Chasseral de St-Imier, a été emportée pendant l'hiver par une avalanche.

— Une voyageuse précoce est certainement cette fillette de Delémont âgée de quatre ans et demi qui, échappant à la surveillance de ses parents, s'introduit dans un wagon et part pour Bâle, sans manifester aucune inquiétude, regardant le paysage, comme quelqu'un qui n'aurait rien d'autre à faire. Arrivée à Bâle, elle est questionnée par le conducteur qui la remet à la police... Pendant ce temps, les parents s'agitent pour retrouver leur enfant qui... leur est rendue le soir, heureuse de son voyage et nullement dépaysée dans un milieu qu'elle ne connaissait guère. Si le goût des voyages se développe encore en cet enfant, que n'entreprendra-t-elle pas plus tard?

— Mgr Ambühl, évêque de Bâle, commence sa tournée de confirmation dans le Jura, à Moutier; puis il se rend dans le Val Terbi et continuera par Delémont.

Le 30. — A Péry a lieu le festival des sociétés de musique du Bas-Vallon.

— Le même jour, se réunissent à Moutier les sociétés ouvrières de musique de la Suisse romande (3^e fête).

— Le même jour encore, Tavannes est en fête pour recevoir les lutteurs jurassiens.

— Les entreprises privées de transports des cantons de Berne et de Soleure se constituent en une fédération ayant pour but de fonder une caisse d'assurance pour leur personnel. Elles mettent à la disposition de cette caisse une somme de 1,200,000 fr. Les lignes jurassiennes suivantes en font partie: Saignelégier-Glovelier, Porrentruy-Bonfol, Saignelégier-La Chaux-de-Fonds, Tramelan-Tavannes, Tramelan-Breuleux-Noirmont, ainsi que la Société de navigation du lac de Bienne.

— L'administration postale renonce à l'établissement d'un service d'autocars de Soubey à Montfaucon et Saignelégier. On allègue que ce service serait trop onéreux et qu'en outre, il ferait

concurrence à la ligne Saignelégier-Glovelier. déjà si mal en point.

— Le gouvernement bernois accorde une subvention de 20,000 fr. en faveur de la restauration de l'intérieur de la collégiale de St Imier, soit le 25 % des frais devisés à 80,000 fr.

Du 28 au 30 siège à Bienne en sa 65^e assemblée générale la Société suisse des sténographes Stolze-Schrey.

JUIN

Le 5. — Un accident comme il en arrive rarement se produit sur la ligne de Sonceboz-Bienne. Au moment où passe un train de voyageurs près de la gare de Reuchenette, une mine fait explosion et une pierre d'environ 3 kg. est projetée contre un wagon. Elle atteint une dame habitant Bâle qui se rendait en vacances au Locle avec sa fillette de 2 ans. La pauvre maman est tuée sur le coup, tandis que l'enfant n'a aucun mal. Triste mort, pauvre petite! Une enquête ouverte immédiatement établit que c'est un jeune ouvrier qui a dû allumer la mèche contrairement aux instructions reçues de la direction de la fabrique de ciment.

Les 5 et 6. — A Moutier, on représente une pièce historique intitulée *Le Banneret*, due à la plume d'un de nos bons écrivains jurassiens, M. le Dr O. Bessire, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, avec des chants et de la musique de M. A Gogniat, directeur de la société de chant. Ces représentations constituent un véritable événement littéraire et patriotique, car elles ont lieu devant un auditoire très nombreux, venu de tout le Jura central. M. le conseiller d'Etat A. Stauffer y assiste comme délégué du gouvernement bernois et plus d'un millier d'enfants y sont conduits par leurs maîtres. La pièce met en scène le fait historique célèbre de 1705, rappelant que le banneret Wisard, de Grandval, refusa de prêter serment au prince-évêque Jean-Conrad de Reinach.

— Une nouvelle réunion des Amis du Vieux-Bellelay se tient en ce lieu. On y entend une étude de M. Gerster, de Laufon, qui est élu président et on y adopte des statuts.

Le 6. — A Bure se réunissent les fanfares du parti catholique-conservateur de l'Ajoie. Dans les discours prononcés par les orateurs, on fait surtout allusion aux luttes qui se préparent pour l'élection des magistrats du district.

— Le même jour se réunissent à Miécourt les adhérents du parti libéral d'Ajoie où l'on décide d'appuyer l'initiative sur le monopole du blé.

Ces deux réunions sont évidemment le prélude des luttes politiques très vives qui s'annoncent.

— Les ouvriers de l'usine à gaz de Bienne se mettent en grève, ce qui désorganise le service du gaz.

— M. Joseph Pétermann, à Moutier, est nommé membre du Tribunal de Commerce.

Le 12. — *Terrible cyclone aux Franches-Montagnes.* Une catastrophe comme jamais, de mémoire d'homme, on n'en vit dans notre pays vient jeter la ruine sur la partie occidentale des Franches-Montagnes et dans les environs de La Chaux-de-Fonds. Brusquement, et en quelques minutes, vers 5 $\frac{1}{2}$ h., le ciel prend une teinte noire, un vent violent s'élève et une pluie diluvienne tombe abondamment. La tempête redouble et bientôt le pays est inondé, les arbres sont abattus comme des fûts, les maisons endommagées: les toits sont emportés comme s'ils étaient en carton, les vitres brisées, des débris de toute sorte jonchent les jardins, les routes et les campagnes. Des forêts entières sont renversées, les arbres les plus vigoureux cassés à un ou deux mètres du sol. L'eau pénétrant partout vient achever le désastre qui est presque incalculable.

La population affolée se réfugie dans les caves, ou dans les écuries, car elle ne se sent plus en sûreté dans les appartements. C'est ce qui explique pourquoi l'on n'a pas à déplorer une seule mort d'homme. Mais les dégâts matériels sont immenses, on peut l'imaginer. On évalue à environ 35,000 mètres cubes le bois abattu par le cyclone en cinq minutes et d'immenses forêts sont détruites pour cinquante ans et plus. Quant aux immeubles, on ne peut encore estimer à combien s'élèveront les dommages. Les Breuleux, la Chaux des Breuleux, la Chaux d'Abel et le Cerneux-Veusil ont particulièrement souffert. Malheureusement, ces dégâts ne sont couverts par aucune assurance.

Un grand mouvement de compassion s'élève de toutes parts. D'abord le gouvernement bernois délègue trois conseillers d'Etat sur les lieux du sinistre: MM. Stauffer, Boesiger et Moser et vote un premier secours de 20,000 fr. Le Conseil fédéral vote également 15,000 fr. On décide aussi la levée d'un bataillon de sapeurs qui aideront au déblaiement dans les villages et les hameaux.

Dès souscriptions sont organisées partout afin de venir en aide aux sinistrés. MM. Charmillot, conseiller aux Etats, et Sandoz, conseiller national, demanderont aux Chambres que l'on apporte des secours à cette contrée si durement éprouvée.

— M. Born, avocat, à Moutier, est nommé vice-préfet du district en remplacement de M. Frepp, décédé.

Le 13. — *Elections de district dans le canton de Berne. Résultat des districts jurassiens:*

Sont élus:

Préfets

1. Courtelary: M. L. Liengme, par 2131 voix sur 2144.
2. Delémont: M. A. Eggenschwyler, par 1851 voix sur 1853.
3. Moutier: M. O. Boeschenstein, par 2336 voix sur 2343.

L'élection du district de Porrentruy ayant donné lieu à une plainte, elle n'est pas validée.

M. J. Choquard obtient 3264 voix, et M. A. Merguin 3148 voix.

Présidents de tribunal et préfets

1. Franches-Montagnes: M. J. Jobin, par 931 voix sur 933.
2. Laufon: M. Walter, par 953 voix.
3. Neuveville: M. Fl. Imer, par 530 voix sur 546.

Présidents de tribunal

1. Courtelary: M. A. Comment, par 1999 voix sur 2009.
2. Delémont: M. J. Ceppi, par 1950 voix sur 1956.
3. Moutier: M. M. Benoit, par 2019 voix sur 2028.
4. Porrentruy: M. A. Ribeaud, par 3546 voix sur 3550.

Juges

DISTRICT DE COURTELARY

Juges

- MM. Emile Féralime, négociant, à St-Imier, par 1617 voix;
Ernest Grosjean, agriculteur, à Plagne, par 1695 voix;
Arnold Mathez, chef d'exploitation, à Tramelan, par 1638 voix;
Paul Vorpe, maître-menuisier, à Sonceboz, par 1711 voix.

Suppléants

- MM. Alcide Leschot, à Renan, par 1649 voix;
René Miche, notaire, à Courtelary, par 1681 voix;
Robert Tschanz, agriculteur, à Corgémont, par 1679 voix;
Emile Wyssmann, buraliste, à Sonvilier, par 1649 voix sur 2620 suffrages entrant en considération.

DISTRICT DE DELEMONT

Juges

- MM. Jules Joliat, notaire, à Delémont, par 1943 voix;
Albert Joray, commandant d'arrondissement à Delémont, par 1897 voix;
Constant Meyer, marchand de bois, à Undervelier, par 1914 voix;
Charles Noirjean, propriétaire, à Bassecourt, par 1939 voix.

Suppléants

- MM. Léon Berdat, fabricant, à Courtételle, par 1908 voix;
François Friche, négociant, à Vicques, par 1930 voix;
Jules Guenat, maire, à Pleigne, par 1948 voix;
Joseph Tièche, instituteur, à Movelier, par 1909 voix sur 2009 suffrages entrant en considération.

DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

Juges

- MM. Ali Boillat, agriculteur, aux Breuleux, par 900 voix;
Paul Farine, agriculteur, à Montfaucon, par 909 voix;
Henri Froidevaux, secrétaire, au Noirmont, par 911 voix;
Arthur Joly, secrétaire, aux Bois, par 905 voix.

Suppléants

MM. Aurèle Frésard, boîtier, à Saignelégier, par 909 voix;
Arthur Gête, agriculteur, aux Pommerats, par 910 voix;
Léon Jolidon, maire, à St-Brais, par 908 voix;
Henri Maître, agriculteur, à Epauvillers, par 909 voix
sur 920 suffrages entrant en considération.

DISTRICT DE LAUFON

Juges

MM. Joseph Hueber, par 869 voix;
Melchior Stucki, par 856 voix;
Ludwig Oser, par 746 voix;
Joseph Weber, par 733 voix.

Suppléants

MM. Xavier Cueni, par 860 voix;
Richard Schmidlin, par 860 voix;
Joseph Steiner, par 735 voix;
Bendicht Vögtlin, par 730 voix.

DISTRICT DE MOUTIER

Juges

MM. Samuel Bühler, employé, à Choindez, par 1776 voix;
Ferdinand Degoumois, notaire, à Moutier, par 1783 voix;
Alfred Paroz, cultivateur, à Saicourt, par 1773 voix;
Alphonse Voirol, agriculteur, aux Genevez, par 1527 voix.

Suppléants

MM. Henri Girod, fabricant, à Court, par 1727 voix;
Paul-Alfred Gobat, cultivateur, à Crémines, par 1742 voix;
Jules Kenel, directeur, à Moutier, par 1717 voix;
Emile Maître, visiteur, à Tavannes, par 1740 voix
sur 2409 suffrages entrant en considération.

DISTRICT DE NEUEVILLE

Juges

MM. Emile Carrel, agriculteur, à Diesse, par 417 voix;
Auguste Racine, charpentier, à Lamboing, par 417 voix;
Bertrand Rollier, agriculteur, à Nods, par 416 voix;
François Waelchli, vétérinaire, à Neuveville, par 420 voix.

Suppléants

MM. Jules Gauchat, agriculteur, à Prêles, par 407 voix;
Fréd.-Aug. Giauque, agriculteur, à Prêles, par 405 voix;
Jean Güder, viticulteur, à Neuveville, par 408 voix;
Jean Hurni, boucher à Neuveville, par 218 voix;
sur 527 suffrages entrant en considération.

DISTRICT DE PORRENTROY

Ont obtenu des voix:

Libéraux:

MM. Varé François, secrétaire à Courgenay, 3261 voix;
Henry Victor, secrétaire à Porrentruy, 3200 voix;
Bohner Gottfried, agriculteur, Miécourt, 3176 voix;
Neiger Emile, secrétaire, Fontenais, 3147 voix.

Suppléants

MM. Bouvier Henri, industriel, St-Ursanne, 3212 voix;
Viénot Paul, agriculteur à Chevenez, 3211 voix;
Grélat Louis, menuisier, Porrentruy, 3184 voix;
Cramatte François, Courtemaiche, 3183 voix.

Démocrates:

MM. Jobin Xavier, représentant, à Porrentruy, 3070 voix;
Spechbach Antoine, maire, à Miécourt, 3058 voix;
Varé Alcide, agriculteur, Courgenay, 3058 voix;
Schaffner Henri, agriculteur, St-Ursanne, 3054 voix.

Suppléants

MM. Juillerat Ernest, rédacteur, Porrentruy, 3065 voix;
Chappuis Edouard, Porrentruy, 3062 voix;
Cramatte Albert, Courtemaiche, 3047 voix;
Caillet Joseph, Alle, 3047 voix.

Une plainte est déposée contre l'élection des juges dans ce district.

Le 13. — *XIV^e fête jurassienne de musique à Tavannes.* Cette fête, malheureusement troublée par le mauvais temps et par la catastrophe des Franches-Montagnes, arrivée la veille, réussit néanmoins fort bien, grâce à la bonne organisation.

Le 15. — Une conférence a lieu à Berne entre MM. Haab et Motta, conseillers fédéraux, Schrafl, directeur général des C. F. F., et des représentants des cantons de Berne, Lucerne et Bâle-Ville. Des délégués spéciaux du Jura bernois y prennent part également. On discute de l'électrification de la ligne Bâle-Delémont et Delémont-Delle. Malgré les bons arguments développés par les intéressés, l'administration fédérale ne veut prendre aucun engagement pour l'avenir. Toutefois, les représentants du Conseil fédéral soumettront les déclarations des deux parties à celui-ci et une décision sera prise en temps opportun.

Le 19. — L'assemblée des délégués de la Société cantonale bernoise des instituteurs décide d'organiser une collecte pour la reconstruction de la maison d'école de la Chaux d'Abel et elle vote 500 fr. en faveur des sinistrés du cyclone du 12 juin.

— M. Armand Graf, secrétaire du préfet, à Delémont, reçoit du gouvernement bernois une montre avec dédicace à l'occasion du 25^e anniversaire de son entrée en fonctions.

— MM. H. Mignolet et F. Roblin, tous deux membres du conseil de la direction de la Tavannes Watch Co sont nommés officiers d'académie par le ministre de l'instruction publique de France.

— Dans un rapport de la compagnie du chemin de fer des Alpes-bernoises, on lit que les mesures prises dans le tunnel Moutier-Granges pour éviter les accidents arrivés il y a quelques mois, ont écarté définitivement tout danger.

Les 19, 20 et 21. — A Bévillard a lieu le XIV^e Grand tir de l'Association des tireurs du district de Moutier.

Le 20. — A Tramelan se réunissent environ 400 garçons des Unions cadettes.

— A Boncourt, M. l'abbé Gueniat célèbre, au milieu des autorités et de toute la population, le 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale.

— A Glovelier se réunissent les seize sociétés de chant et de musique de la Vallée de Delémont (7^e festival).

— De nombreuses personnes — on les compte par milliers — vont visiter les lieux dévastés aux Franches-Montagnes par le cyclone du 12 juin et les impressions qu'ils en rapportent ne font que confirmer les descriptions données par les journaux.

Un élan magnifique de toute la population suisse vient apporter quelque réconfort à nos concitoyens: les dons affluent de tous les cantons, qui montrent bien que la solidarité n'est pas un vain mot en Suisse.

Les experts délégués par le gouvernement bernois évaluent les dégâts causés seulement aux immeubles dans les districts de Courtelary et des Franches-Montagnes à 250,000 fr.

Les maisons habitées (190) sont réparées par deux compagnies de sapeurs (environ 230 hommes).

— En faisant une exploration dans un trou assez profond aux environs de Charmoille, MM. les D^{rs} Perronne et Koby, fils, à Porrentruy, découvrent un squelette d'homme, dont les mâchoires ont des dents en or. Un dentiste de Porrentruy a bien vite fait de reconnaître son travail et d'identifier le corps. Une enquête est ouverte qui amène l'arrestation de trois personnes.

— Deux plaintes sont déposées contre les élections de district en Ajoie: une par le comité libéral contre celle du préfet, l'autre par le comité conservateur contre celle des juges au tribunal. Ces plaintes ne sont pas faites pour calmer les esprits dans notre belle Ajoie, hélas!

— L'hôpital de district à St-Imier, devenu insuffisant, sera agrandi. Les frais des travaux se monteront à environ 500,000 fr. Un fonds d'agrandissement existe déjà. Les communes bourgeoises et municipales de St-Imier voteront des subventions importantes et la Caisse d'épargne du district de Courtelary avancera le solde à un taux modéré, de sorte que le projet est en bonne voie.

Le 22. — De Bienne, on signale le décès de M. Eusèbe Gugy, né le 12 septembre 1826. Il pratiqua l'art vétérinaire à Corgémont pendant de longues années et se retira à Bienne en 1890. Il prit part à la campagne du Sonderbund dont il était probablement le dernier survivant. Excellent tireur, il participa à 25 tirs

fédéraux, à 100 tirs cantonaux et à plus de 1000 autres tirs où il remporta d'innombrables prix.

— A Evillard se réunissent 80 dames de l'Association des Femmes jurassiennes.

— D'après des calculs faits récemment, l'électrification des lignes Delémont-Bâle et Delémont-Delle reviendrait à environ 19 millions: huit millions pour les travaux à faire aux voies, un million et demi pour les ponts (dont un million pour celui de la Combe Maran à St-Ursanne) et neuf millions pour le matériel roulant. Ces chiffres sont élevés, sans doute, mais nos lignes n'ont-elles pas assez d'importance, surtout au point de vue international, pour qu'on n'hésite pas à faire ce sacrifice ?

Le 24. — L'évêque de Bâle, Mgr Ambühl arrive à Porrentruy où il est reçu par les autorités et la population qui fait la haie dans la rue du Marché et la Grand'rue.

— D'accord avec le gouvernement, la commune bourgeoise de Sorvilier déclare abandonner l'assistance bourgeoise à la commune municipale.

— Une des rares lignes de chemin de fer prospères du Jura, c'est celle de Moutier-Soleure. En 1925, le solde actif s'élève à 122,911 fr. (alors qu'en 1924, il n'était que de 114,391 fr.), ce qui permet de distribuer un intérêt de 5 % aux actions de priorité, premier rang, de 4 ½ % sur le capital-actions de priorité deuxième rang, de verser une somme de 75,000 fr. au fonds spécial d'électrification.

Le 27. — Bonfol reçoit les sociétés libérales de musique réunies en leur 4^e festival.

Le 28. — Vers 11 heures du soir, une assez forte secousse de tremblement de terre est ressentie dans le Jura comme dans la Suisse entière.

— A Moutier, on constitue une collection de clichés et de films scolaires à l'usage des écoles du XI^e arrondissement (Delémont et Moutier).

— Contrairement à la ligne Moutier-Soleure dont la situation est excellente, celles des Franches-Montagnes: Saignelégier-Glovelier et Saignelégier-Chaux-de-Fonds sont toujours dans un marasme dont elles se relèveront difficilement. Même celle de Noirmont-Breuleux-Tramelan accuse un déficit. On recherche les moyens de sortir de cette impasse, mais on n'en voit pas à l'horizon!...

JUILLET

Le 1^{er}. — Un service d'automobiles postales est ouvert de Soyhières à Roggenbourg et de Soyhières à Pleigne. Ainsi disparaissent de notre Jura les dernières diligences avec chevaux. C'est le progrès!

Le 3. — Un grand concert de bienfaisance en faveur des victimes du cyclone du 12 juin aux Franches-Montagnes est organisé par les sociétés artistiques de Delémont.

— Après avoir terminé sa tournée pastorale dans le Jura, Mgr Ambühl, évêque de Bâle, quitte Porrentruy. Chacun se plaît à reconnaître dans le nouvel évêque un chef spirituel plein de bonté et d'affection pour le Jura.

— Un ballon sphérique de l'Aéro-Club suisse, l'« Uto » atterrit aux environs immédiats de Bienne.

Le 4. — Les chanteurs et musiciens du district de Moutier (21 sociétés) se réunissent à Loveresse où ils sont reçus à bras ouverts par toute la population.

— Le même jour, on organise à St-Ursanne une fête régionale des sociétés de gymnastique.

— Le même jour, la « Typographia », section locale de Bienne, célèbre le 50^e anniversaire de sa fondation.

— Le même jour, l'Union des abstinents de Bienne, au nombre d'environ un millier, se réunissent et font une démonstration. Plusieurs discours sont prononcés.

— Les journaux annoncent qu'une consultation est organisée parmi les ouvriers des usines L. de Roll à Choindez pour reconnaître leurs préférences au sujet de l'enseignement en allemand ou en français à l'école primaire du lieu.

— Un cours de tactique pour officiers des régiments 9 et 10 à partir du grade de capitaine, dirigé par le colonel-divisionnaire Sarasin et le colonel Guisan, commandant de la 5^e brigade, a lieu à Delémont.

— D'un résumé des comptes de la ville de Porrentruy, il résulte que la Municipalité a une fortune de 1 million 652,835 fr. 10 et une dette de 1,652,755 fr. 80, d'où *un actif net de 79 fr. 30*. Bien que peu brillante, la situation n'est pas désespérée: elle a pour causes principales les nombreuses améliorations d'utilité publique réalisées depuis une trentaine d'années et surtout les charges de la mobilisation pendant la guerre de 1914 à 1918 et les travaux de chômage entrepris dans l'après-guerre. On ne peut pas faire d'omelettes sans casser des œufs!

— La direction de l'Instruction publique du canton de Berne organise parmi les enfants des écoles et d'entente avec la Société des instituteurs bernois, une collecte dont le produit servira à la reconstruction de l'école de la Chaux d'Abel détruite partiellement par l'ouragan du 12 juin.

— M. Fernand Jabas, instituteur à Court, reçoit du roi de Belgique les palmes d'or de l'ordre de la Couronne, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus aux internés belges en Suisse pendant et après la guerre.

— Une conférence est projetée entre la France, l'Allemagne

et la Suisse au sujet de l'exercice de la profession médicale dans les régions frontalières. Le Conseil fédéral désigne les délégués suisses à cette conférence qui se tiendra à Colmar; ce sont: M. le Dr Carrière, directeur de l'Office fédéral d'hygiène, M. le Dr Ceppi, médecin à Porrentruy, et le Dr Doleschal, d'Allschwyl.

Du 10 au 12 a lieu à Bienne le 32^e congrès de l'Union des sténographes Aimé-Paris.

Le 11. — En 1925, la Société de cavalerie de Porrentruy, après avoir dû renvoyer trois fois ses courses, avait fini par renoncer définitivement à les organiser. Cette année, un succès complet vient la récompenser des ennuis passés: les courses ont lieu et sont très réussies.

MM. Chappuis et Mouttet, juges d'appel, sont désignés par le gouvernement bernois pour examiner les plaintes des partis libéral et conservateur au sujet des élections du 13 juin.

— Le Conseil municipal de Delémont décide de demander aux Forces motrices bernoises des propositions pour le rachat ou pour l'affermage du réseau électrique de la ville.

— Les travaux de réfection complète de la route Soyhières-Grellingue sont terminés (silicatage). Ils auront coûté 250,000 fr. Ceux du tronçon Moutier-Reconvilier sont commencés. Lorsque les travaux seront achevés dans tout le Jura, ils auront nécessité 800,000 fr. en plus du crédit ordinaire de 500,000 fr. (entretien et traitement des cantonniers).

— La nouvelle route de Mont-Soleil, reliant directement l'Er-guel aux Franches-Montagnes est terminée.

Le 15. — M. Emmanuel Farron, instituteur à Tavannes, donne sa démission après 44 années consacrées à l'enseignement.

— Le projet du budget des C. F. F. pour 1927 prévoit une somme d'un million pour travaux à exécuter à la gare de Delémont.

Le 18. — Les gymnastes jurassiens organisent leur fête annuelle à Tramelan où ils sont reçus avec entrain par toute la population.

— Le même jour, le circuit jurassien est couru à Moutier.

— Le même jour, Montignez voit accourir les chanteurs d'Ajoie qui organisent leur XII^e fête annuelle.

Le 24. — A l'occasion du tir cantonal à Berne, on organise une journée jurassienne. Une nombreuse phalange de tireurs s'organise à l'arrivée du train du Jura où l'on remarque des demoiselles d'honneur, de nombreux délégués et, en particulier, M. Stauffer, conseiller d'Etat. Devant la cathédrale, M. César, avocat et secrétaire du comité d'organisation, souhaite, en un éloquent discours, la bienvenue aux tireurs jurassiens. M. le lieutenant-colonel Cerf lui répond en termes excellents. Un banquet plein d'entrain, réunit les tireurs et leurs compagnons.

— Dans une séance du conseil d'administration de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière, sous la présidence de M. Joos, conseiller d'Etat, un rapport établit que, lors du cyclone

du 12 juin, 226 bâtiments ont été plus ou moins endommagés. Les dégâts s'élèvent à 270,100 fr. (Les Franches-Montagnes, 158 maisons et 162,960 fr. de dommages, le district de Courtelary, 58 bâtiments et 103,891 fr.). Un don extraordinaire de 20,000 fr. est voté, à ajouter aux autres et à répartir entre les sinistrés.

— Les sociétés catholiques de gymnastique du Jura-Nord (Porrentruy, Courgenay, Cornol), prennent part à un concours à Baden en Suisse et remportent toutes des couronnes.

Le 25. — D'importantes courses de chevaux organisées par la société de cavalerie de Delémont ont lieu en cette ville devant un nombreux public sportif.

— Les asiles d'aliénés devenus trop petits, hélas! pour contenir les nombreux malades qui ont besoin de soins, devront être agrandis. Pour celui de Bellelay on prévoit une somme d'environ 460,000 fr.

— Des cours de répétition d'une durée de trois jours ont lieu dans les chefs-lieux de district du Jura pour l'enseignement du calcul.

— On publie une statistique des auberges dans le Jura en 1925. La voici:

Courtelary	142 auberges	pour 25,959 habitants,	soit 1 pour 183
Delémont	110	" "	" 1 " 161
Franches-Montagnes	67	" "	" 1 " 194
Laufon	58	" "	" 1 " 146
Moutier	92	" "	" 1 " 245
Neuveville	21	" "	" 1 " 215
Porrentruy	193	" "	" 1 " 132

L'assemblée générale des délégués de l'Union des chanteurs jurassiens, réunie à Tramelan, décide l'acquisition d'une nouvelle bannière, la création d'un petit organe intitulé « Le Chanteur jurassien » à paraître à partir du 1^{er} janvier 1927, et l'organisation de cours spéciaux pour directeurs de chant.

— A Locarno meurt un bon Jurassien qui fit honneur à sa petite patrie: c'est M. Marc Folletête, qui fut avocat, président du tribunal à Courtelary, d'où il fut appelé à Berne comme juge d'appel, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa nomination comme professeur de droit à l'Université de Berne. En 1921, il fut nommé juge à la cour suprême de justice de la Sarre. Frappé par la maladie, il se retira en 1925.

— On publie la liste des vice-préfets du Jura:

Courtelary: M. Justin Minder.

Delémont: M. Oscar Froidevaux.

Franches-Montagnes: M. Ariste Reinhardt.

Moutier: M. Henri Born.

Neuveville: M. E. Wyss.

Porrentruy: M. Virgile Chavannes.

M. le doyen Chappuis, de Delémont, demande et obtient sa retraite pour le 1^{er} août.

Le 31. — A Bienne se tient une importante séance de l'Association pour la Défense des Intérêts économiques du Jura, au cours de laquelle M. Gass, adjoint au chef de la Compagnie des Alpes bernoises, signale les déficiences de l'horaire actuel Paris-Milan, le manque de communications directes entre Nancy et Bruxelles, ainsi qu'entre Nancy, Berne et le Lötschberg, l'inexistence du service de wagons-lits sur Calais, etc. D'autres orateurs prennent encore la parole: MM. Urech, directeur du Bureau de renseignements d'Interlaken, Streuble, directeur de celui de Berne, Braun, ingénieur à la Direction cantonale des chemins de fer, etc. Un ordre du jour est voté qui réclame:

1° le rétablissement de la troisième paire de trains directs réguliers Paris-Milan-Oberland et vice-versa par Delle;

2° la création de correspondances directes sur et de Delle-Nancy-Bruxelles;

3° que les C. F. F. modernisent sur la ligne Delle-Berne l'équipement en partie notoirement insuffisant, réduisent les arrêts au minimum et accélèrent au maximum la marche des directs;

4° le bureau de l'assemblée est chargé des démarches nécessaires pour faire appuyer ces revendications justifiées par les Directions cantonales des Chemins de fer et de l'Intérieur.

AOUT

Le 1^{er}. — La fête nationale est célébrée, comme d'habitude et par un temps très agréable, avec grand enthousiasme. A Porrentruy seulement, on regrette que cette belle manifestation manque d'organisation.

— A partir du 1^{er} août, les fonctions de préfet et de président du Tribunal des Franches-Montagnes sont remplies par M. Jos. Jobin-Anklin; dans le district de Neuveville, par M. Florian Imer; ceci par suite de la loi sur la simplification de l'administration des districts.

— Aux Breuleux, on procède à la première vente des bois provenant des forêts dévastées par le cyclone du 12 juin: 10,000 fagots sont vendus à 60—70 fr. le cent et 1000 stères à 12—14 fr. le stère, pris sur place. Et le travail des bûcherons continue! On prévoit que la commune ne sera plus autorisée, pour de nombreuses années, à reprendre ses coupes annuelles.

— A quelque chose malheur est bon, pourrait-on dire à propos du cyclone du 12 juin. En effet, les chemins de fer régionaux Tramelan-Tavannes et Tramelan-Breuleux-Noirmont ont transporté un nombre imposant de voyageurs, curieux de constater les dégâts de l'ouragan. La première de ces lignes a 14,800 voyageurs et 15,000 fr. de recettes à son actif et la seconde 18,500 personnes et 18,900 fr. de recettes.

— On publie une statistique concernant le rang des gares suisses des C. F. F. Voici le tableau qui concerne celles du Jura:

Service des voyageurs: Bienne, 10^e, Delémont, 39^e, St-Imier, 55^e, Porrentruy, 61^e sur 733 stations.

Service des marchandises: Bienne, 26,000 tonnes, 10,000 lettres de voiture, Porrentruy-transit, 15,000 et 82,000, Porrentruy-ville 107,000 et 63,000, Delémont, 70,000 et 55,000, St-Imier, 170,000 et 116,000.

Le 7. — A Delémont a lieu l'assemblée générale de l'Association pour la Défense des intérêts économiques du Jura où, dans un rapport annuel, M. Reusser, président, souligne les résultats obtenus jusqu'ici dans les revendications de l'association. Ensuite, on établit le programme d'activité où figurent en première ligne les améliorations réclamées pour le Jura dans les chemins de fer.

— Le même jour le comité de la Société des aubergistes du district de Porrentruy se rend à Berne, accompagné de M. Périat, député au Grand Conseil, afin de présenter quelques demandes à MM. Dr Joos, Vollmar et Stauffer, concernant l'augmentation du prix des patentes prévu pour l'année prochaine. M. G. Maître, président de la société se fait l'interprète des réclamations qui seront examinées avec attention par le gouvernement bernois.

— Le même jour, on organise à Saignelégier une manifestation en l'honneur de M. Ephrem Jobin qui remplit, pendant 32 ans, avec grand savoir-faire et distinction, ses fonctions de préfet du district des Franches-Montagnes. Des orateurs du parti démocratique (conservateur) offrent au fonctionnaire que la loi sur la simplification de l'administration a mis en disponibilité leurs remerciements pour les services rendus et leurs bons vœux pour l'avenir.

— Décès, à l'âge de 73 ans, de M. Fleuri Germiquet, notaire, qui fut pendant 15 années secrétaire de préfecture du district de Moutier, où toujours il se fit remarquer par son dévouement et par son entregent.

— On demande, dans les journaux jurassiens, que la place de chef du service des chemins de fer à la Direction cantonale, qui est vacante, soit attribuée à un ingénieur jurassien et l'on ne peut qu'appuyer cette revendication, étant données toutes les améliorations que le Jura est en droit d'obtenir dans ce domaine.

— MM. Chappuis et Mouttet, juges d'appel à Berne, enquêtent en Ajoie au sujet des plaintes contre les élections des autorités de district du 13 juin.

— L'importante fabrique d'horlogerie « Oméga », à Bienne, dont la réputation s'étend dans le monde entier, se voit obligée, par suite de la crise d'après-guerre, de réduire son capital-actions de cinq millions à trois millions de francs. Au 30 avril 1925, ses pertes s'élevaient à 2,750.737 fr.

— Au 1^{er} août les usines de tréfilage de précision Montandon S. A., à Nidau, ont passé en la propriété des Tréfilerics réunies S. A., à Bienne.

— Un comité cantonal d'initiative se constitue en vue de l'introduction dans le canton de Berne de l'affermage de la chasse.

Le 15. — XXIII^e *Marché-concours de chevaux à Saignelégier*. Cette grande manifestation agricole qui intéresse toujours davantage nos populations et les éleveurs de toute la Suisse, se déroule, selon le programme habituel, par un temps splendide fait pour attirer une foule de spectateurs et d'amateurs. De nombreuses délégations officielles suivent de près les travaux du jury. M. Iobin-Anklin, préfet et président du tribunal, prononce le discours de bienvenue auquel répondent MM. Stauffer, conseiller d'Etat, au nom du gouvernement bernois, M. le Dr Laur, directeur du Secrétariat des paysans suisses, et Benoit, notaire à Tramelan. De nombreux prix sont décernés aux éleveurs francs-montagnards qui se distinguent de plus en plus dans l'élevage des chevaux de cette race si réputée. Des courses hippiques terminent la fête avec leur succès habituel d'intérêt et d'entrain.

— Le même jour, M. le Dr Guggisberg est élu conseiller d'Etat. Résultats du Jura:

	Voix
Courtellary	409
Delémont	347
Franches-Montagnes	145
Laufon	161
Moutier	458
Neuveville	95
Porrentruy	705
Total	2320
Canton	14.983

— On publie le résultat définitif des expertises officielles des dégâts causés aux bâtiments seulement par le cyclone du 12 juin aux Franches-Montagnes: Sonvilier 111,960 fr., Les Breuleux 90,110 fr., La Chaux 58,900 fr., Muriaux, 35,010 fr., Peuchapatte, 2060 fr. Les dégâts pour le mobilier s'élèvent à 26,260 fr.

— Les bateaux à vapeur du lac de Bienne transportent 5342 passagers en un seul jour.

Le 16. — Les troupes du régiment 9, jurassien, entrent en service à Tavannes dans un ordre parfait. Tous les hommes montrent un bel entrain et ne semblent pas mécontents de servir la patrie. Le régiment est commandé pour la première fois par M. le lieutenant-colonel Maurice Savoye, de St-Imier, qui adresse une allocution patriotique à ses soldats. Après la remise des drapeaux, cérémonie toujours impressionnante, MM. les majors V. Henry et F. Reusser sont présentés à leurs unités, le 1^{er} au bataillon 24 et le second au bataillon 21. Vers 17 heures, un avion militaire évolue au-dessus de Tavannes.

Le 17. — Les différentes unités du régiment 9 rejoignent leurs lieux de cantonnements pour le cours de répétition de 13 jours: l'état-major du régiment à Vicques, le bataillon 21 à Courroux, Courcelon, Vicques et Recolaine, le bataillon 24 à Courrendlin et Choindez.

D'autre part, le régiment 10 est mobilisé dans la vallée de Delémont, le bataillon 23 (Laufon) à Courfaivre, le bataillon 90 (Soleure) à Develier, le bataillon 17 à Courtételle et Rossemaison, tandis que les cyclistes des Compagnies 2 et 22, les télégraphistes 2 et la Compagnie de subsistance II/2 sont logées à Delémont même. Enfin, le régiment d'artillerie 10 est stationné aux Franches-Montagnes.

— Un petit fait, raconté par les journaux, montre que les automobilistes agissent trop souvent avec un sans-gêne un peu... exagéré. A Saignelégier, lors du Marché-concours, l'un d'eux renverse un cycliste et, comble d'audace, lui demande son nom. M. Stauffer, conseiller d'Etat, se trouvant là par hasard, fait remarquer à l'automobiliste que c'est lui le fautif et qu'il n'a pas à demander le nom de sa... victime. Alors, irrité, le conducteur de l'auto, de dire avec hauteur :

« Et vous, qui êtes-vous ? »

On juge de la tête que fit le délinquant en apprenant qu'il avait devant lui le Directeur de la police du canton de Berne !

Les 16 et 17. — Un important contingent de fidèles du Jura catholique se rend en pèlerinage à Mariastein où a lieu, devant 30,000 personnes, la consécration de l'antique église devenue basilique.

— On fait observer dans la presse jurassienne que la concession octroyée en 1846 par la commune de Montfaucon aux forges d'Undervelier pour l'exploitation des tourbières situées sur son territoire a pris fin en février dernier. Les usines L. de Roll ayant repris les Forges d'Undervelier n'ont utilisé cette concession qu'en 1916, pendant la guerre mondiale. Mais l'opération étant trop onéreuse, elle fut bientôt abandonnée. Aujourd'hui donc, la commune de Montfaucon reprend la libre disposition de ses terrains.

Le 20. — Autour de la « Sentinelle » des Rangiers se réunissent, par un temps magnifique, les troupes du régiment 10 où M. le lieutenant-colonel Schupbach prononce une vibrante allocution patriotique. Et ce fut un moment solennel que celui où le chef du régiment ayant demandé à ses soldats s'ils étaient prêts à supporter les fatigues qui les attendaient, ils répondirent par un : « Oui ! » unanime.

— Répondant à une requête des marchands de primeurs et de comestibles de Porrentruy qui demandaient au Conseil municipal d'interdire aux négociants des régions limitrophes françaises de venir vendre leurs denrées, faisant ainsi une concurrence ruineuse au commerce local (à cause du change français si bas), la Direction de l'Intérieur cantonale annonce qu'elle ne peut interdire l'entrée des marchands français en Suisse en vertu des traités d'établissement des Français en Suisse et des Suisses en France du 23 février 1882, prévoyant la réciprocité. Toute mesure restrictive prise par nos autorités provoquerait sûrement des représailles dont on ne pourrait prévoir les conséquences.

— Le parti socialiste du Jura aurait, paraît-il, l'intention

d'organiser, surtout dans le Jura-Nord (Vallée de Delémont et Ajoie) une propagande intense afin de faire des disciples de Marx et de Lénine dans nos vallées jurassiennes. Il est douteux que notre pays soit suffisamment fertile pour... de telles doctrines !

— Les acheteurs de notre pays qui se rendaient en foule en France pour « profiter du change » deviennent moins nombreux. Les autorités françaises perçoivent un droit de 4 fr. 20 par colis exporté et exigent des passeports ou des cartes frontalières bien en règle.

Le 22. — Les soldats du Régiment 9 assistent au culte : catholique et protestant, entre Courrendlin et Vicques, où MM. les aumôniers, capitaine Fleury, curé à Courroux et capitaine Gross, pasteur à Bévillard, prononcent des sermons d'une haute portée religieuse, morale et patriotique. Ensuite les troupes jurassiennes défilent dans la plaine de Courroux devant les commandants de division et de brigade, MM. les colonels Sarasin et Guisan. Le Régiment 10 a également deux cultes en allemand.

Les 23 et 24. — Des manœuvres très intéressantes ont lieu dans la vallée de Delémont et le val Terbi. Le parti bleu (colonel Guisan) se tient dans la région de Mervelier ; le parti rouge (lieutenant-colonel Schupbach) dans la région de Glovelier-Bassecourt. Mardi, le parti bleu attaque Courtételle-Châtillon, Montchaibeux. MM. les colonels de Lorient, chef d'arme de l'infanterie et Roost, chef de l'Etat-major général, suivent les manœuvres.

— Un garde-frontière de Bure découvre à la frontière 18 boîtes de vernis à l'huile sans doute laissées là par quelque contrebandier qui se gardera bien de venir les réclamer !

— On apprend que les représentations de la pièce historique de MM. Bessire et Gogniat, à Moutier, ont laissé un bénéfice de 2000 fr. environ, ce qui avec le succès moral de l'œuvre, constitue un beau résultat dont on ne peut assez féliciter et les auteurs et les acteurs.

Le 25. — Les manœuvres militaires se terminent dans un entrain magnifique : les soldats ont supporté vaillamment les grandes fatigues de ces trois jours d'attaque et un public très nombreux a suivi les opérations avec un intérêt croissant. Les officiers supérieurs n'ont que des éloges pour nos braves troupiers.

— M. Walter, préfet et président du tribunal de Laufen, résigne ses fonctions de membre du tribunal administratif du canton.

Le 25. — Les obligataires de la fabrique « Oméga » à Bienne décident de remplacer les 3500 obligations de 1000 fr. par des obligations de 750 fr. avec intérêts à 6 % et des actions privilégiées de 250 fr. à 7 %, suivant les bénéfices réalisés par l'entreprise. Il est à espérer que ces mesures financières permettront à ce bel établissement de reprendre sa marche prospère entravée par la guerre mondiale et ses conséquences.

— Le conseil d'administration des C. F. F. approuve le pro-

jet d'électrification de la ligne Zollikofen-Bienne, 24 km., et de la ligne Moutier-Delémont, 13 km., avec un crédit de 3,630,000 fr. Les travaux seront achevés pour fin mars 1928.

— On signale un cas de plainte assez bizarre provenant du Jura bernois: les électeurs de Lugnez, lors de la nomination des jurés cantonaux, donnent le même nombre de voix à leur candidat. Ni le conseil communal, ni le préfet, ni le Conseil d'Etat n'ont qualité pour trancher ce cas. Il faudra donc remettre l'affaire au Grand Conseil. Une tempête dans un verre d'eau!

Le 27. — L'assemblée des actionnaires de la ligne Porrentruy-Bonfol qui se tient à Porrentruy, après avoir constaté que le capital-actions a été réduit à 56,200 fr., accepte les comptes d'exploitation qui bouclent par un reliquat passif de 718 fr. Si ce résultat n'est pas brillant, du moins laisse-t-il l'espoir qu'il s'améliorera à l'avenir.

Le 28. — Le comité provisoire pour le développement du tourisme en Ajoie, qui était resté inactif, décide d'organiser des courses à l'usage des touristes à travers l'Ajoie. Six projets sont envisagés qui permettront aux touristes de parcourir le pays de Porrentruy dans toutes ses parties les plus pittoresques.

Le 28. — Les troupes jurassiennes sont licenciées après un service de 13 jours qui fut, sinon pénible, du moins assez astreignant. Les officiers se plaisent à reconnaître le bon esprit qui a régné parmi les soldats et ceux-ci, de leur côté, n'ont que des éloges pour leurs chefs. Tout est donc pour le mieux. Les ordres du jour de licenciement de MM. les colonels Guisan et Savoye sont le reflet de la satisfaction des chefs.

Le 29. — Le Moto-club jurassien organise une course de côte à la Caquerelle à laquelle prennent part 65 coureurs devant un public fort nombreux accouru de la Vallée de Delémont, des Franches-Montagnes et de l'Ajoie. Un des concurrents accomplit la course de 5 km. en 3 minutes 32 secondes.

— Le même jour, la Société jurassienne de Développement tient à Porrentruy, sous la présidence de M. le commandant Joray, sa 23^e assemblée générale au cours de laquelle s'accomplit un excellent travail administratif.

— Les journaux du pays font remarquer que parmi les vingt chefs de service des diverses Directions cantonales, pas un seul n'est Jurassien, de même que tous leurs adjoints et les secrétaires, de sorte qu'on ne laisse à nos compatriotes que la portion congrue dans l'administration cantonale. Il est donc à souhaiter que l'on rende au Jura ce qui lui revient et cela dans un avenir pas trop éloigné.

— L'hôpital de Choindez, créé il y a une vingtaine d'années par les usines L. de Roll, ne répondant pas au but qu'on en attendait (peu de patients) et coûtant gros, il sera supprimé et les malades de ce lieu seront soignés soit à l'hôpital de Delémont, soit à celui de Moutier.

— M. l'abbé Beuret, curé des Breuleux, prend sa retraite après 53 années de pastoration, dont 50 passées aux Breuleux. Quelle belle carrière et comme il faut souhaiter de longues années de repos au vénérable ecclésiastique!

— Saignelégier a l'intention d'élever un monument en souvenir des soldats du district morts au service de la patrie pendant la grippe de 1918. Belle idée qu'il faut espérer voir se réaliser bientôt.

— Des journaux ayant annoncé que la Société L. de Roll allait cesser l'exploitation des mines de fer des environs de Delémont, on rectifie cette nouvelle: depuis 1914, le haut fourneau de Choindez n'a pas été allumé, mais on en n'a pas moins continué à extraire du minerai des minières vadaises, de sorte qu'il en existe des stocks très importants. On suspendra donc temporairement l'extraction du minerai à laquelle trente ouvriers étaient occupés jusqu'ici. Ces ouvriers ne seront pas licenciés, mais répartis dans d'autres services; par contre, une équipe restera chargée de l'entretien du boisage des puits et de la surveillance du pompage des eaux d'infiltration, tout cela en attendant des temps meilleurs.

SEPTEMBRE

Le 2. — Décès, à l'âge de 52 ans, de M. l'abbé Charles Hantz, curé de Lajoux.

Le 5. — A Tavannes, malgré le temps très incertain, la Société de cavalerie de la Vallée, la Fanfare et la Société fédérale de gymnastique organisent, sous la présidence d'honneur de M. H. Sandoz, conseiller national, une journée d'aviation à laquelle s'intéresse un nombreux public. Deux avions, un venu de Bâle, l'autre de Lausanne, évoluent et exécutent des vols acrobatiques qui font sensation. Un orage vient abréger cette belle manifestation.

— On annonce que la Société bernoise pour la protection des oiseaux a installé un couple de cygnes à l'île de St-Pierre, ce qui ne manquera pas d'agrémenter davantage encore ce site merveilleux.

— Un petit fait montre l'intense circulation des véhicules de nos jours en certains endroits. A Pierre-Pertuis, un camion étant resté en panne et ayant obstrué la circulation pendant une heure environ, on a compté 45 automobiles qui attendaient le rétablissement de la voie libre!

Le 8. — A Reconvilier s'ouvre, pour trois jours, le cinquième camp de la jeunesse du Jura aux études où des personnalités de marque prennent la parole. MM. Max Yergan, un noir de l'Amérique du Nord, le professeur Franck Abauzit, de France, le colonel Souveyran, délégué de la Suisse au Congrès des églises à Stockholm, le peintre Rivier, de Lausanne, etc.

— Le gouvernement bernois accorde un crédit de 500 fr. pour

la conservation et la restauration des deux fresques découvertes dans la chapelle de St-Michel, à Porrentruy.

— Les travaux de reconstruction de l'hôtel du Chasseral sont terminés.

— La Société du funiculaire Bienne-Macolin réduit son capital-actions de 450,000 à 350,000 fr.

Le 11. — L'Association pour la Défense des intérêts économiques du Jura réunie à Bienne, s'occupe des communications ferroviaires entre Bâle et La Chaux-de-Fonds par le Jura bernois, des relations entre Bâle-Delémont et la région du Léman; elle discute des horaires, de l'amélioration de l'équipement des lignes du Jura et du Bussigny-Morges.

Du 11 au 13, le Service d'escompte suisse réunit à Bienne environ 600 de ses adhérents pour y tenir l'assemblée annuelle en même temps que pour y célébrer le 25^e anniversaire de l'introduction du dit service d'escompte.

— Au Grand Conseil, M. Burren, conseiller d'Etat, annonce que la collecte en faveur des sinistrés du cyclone du 12 juin 1926 a produit la jolie somme de 550,000 fr. environ, alors que les dégâts se sont élevés à 430,000 fr. environ. On voit, par ce résultat, que la solidarité n'est pas un vain mot chez nous.

Le 12. — L'Association jurassienne des sociétés de cavalerie organise aux Franches-Montagnes, entre Montfaucon et Muriaux, un concours de patrouilles qui obtient un grand succès.

Du 12 au 19 ont lieu au Vorbourg, comme chaque année, les pèlerinages des différentes paroisses catholiques du Jura qui sont fréquentés par un grand nombre de fidèles.

— On se plaint, dans les journaux, de la mévente des chevaux, causée par la baisse des prix qui proviendrait surtout du fait qu'on importe, chaque année, 8000 chevaux étrangers en Suisse.

Le 16. — Une réunion préconsultative a lieu à Porrentruy qui discute de l'organisation dans cette ville d'une exposition agricole et industrielle.

— M. l'abbé Gueniat, curé de Boncourt, est nommé curé-doyen de Delémont.

Le 17. — La Fédération du Pied du Jura, qui comprend aussi des délégués dans notre pays, se réunit à Auvernier (Neuchâtel) pour s'occuper des relations ferroviaires de la région et des améliorations à y apporter.

Le 19. — Le vapeur « Berna » de la Compagnie de navigation du lac de Bienne s'ensable dans le port ensuite de l'abaissement du niveau du lac. Près de 570 passagers doivent être amenés à quai par de petites barques. A l'île de St-Pierre, 120 touristes que le bateau n'avait pu prendre ne peuvent rentrer qu'après une attente de deux heures. Ainsi, le Jeûne fédéral de 1926 ne se sera pas passé sans quelques émotions pour les touristes qui avaient choisi ces sites pour leur sortie automnale!

Le 22. — Au Grand Conseil, on discute les propositions du

Conseil-exécutif concernant les plaintes envoyées contre les élections du district de Porrentruy le 13 juin. Le gouvernement propose la validation de ces élections, mais en prononçant quelques amendes contre les autorités communales négligentes. La commission de vérification des pouvoirs propose au Grand Conseil l'invalidation des élections préfectorales, contrairement à l'avis du Conseil d'Etat.

Une longue discussion surgit au Grand Conseil au sujet de cette affaire, discussion au cours de laquelle les députés des différents partis défendent énergiquement leurs points de vue. Malgré les arguments développés par les orateurs favorables à la validation de l'élection préfectorale, les radicaux et les socialistes en bloc votent pour la proposition de la commission; pour la proposition gouvernementale: les conservateurs-catholiques et la majorité des représentants du parti paysan. Une partie des députés paysans s'abstiennent. Et voilà notre pauvre pays de nouveau plongé dans l'agitation des luttes politiques! Tous les amis de la paix ne peuvent que déplorer la décision qui vient d'être prise et qui a eu un énorme retentissement non seulement dans le canton de Berne, mais dans toute la Suisse. Cette proposition est acceptée par 83 voix contre 72, tandis que la validation des juges au tribunal est votée.

— Un conflit s'élève entre les autorités bernoises et les C. F. F. au sujet de la fermeture du Buffet de la gare de Delémont. La loi bernoise sur les auberges prévoit la fermeture du buffet à 23 heures les jours de semaine et à 24 les samedis et dimanches. Or, un express quitte Delémont après minuit et, à diverses reprises, la police a dressé procès-verbal au tenancier du buffet. Le Grand Conseil bernois, saisi d'un recours en grâce, s'oppose à sa prise en considération. Mais l'affaire n'est pas terminée, car les C. F. F. entendent conserver les prérogatives que lui accorde la législation fédérale.

A la même séance, M. Wocker, avocat à Berne, est élu membre du tribunal administratif contre M. le Dr Xavier Jobin, à Porrentruy.

— Le paratyphus fait son apparition dans le Jura bernois et l'on signale des cas de cette maladie à St-Imier, Tramelan. On ne connaît pas la cause de cette épidémie. Il faut toutefois espérer qu'on réussira à en empêcher la propagation.

Le 25. — La 63^e assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation se tient à Bienne et le banquet a lieu au Grand Hôtel Macolin. On constate avec plaisir que ces assises annuelles obtiennent d'année en année un plus grand succès.

— Le nouvel hôtel du Chasseral est inauguré par l'assemblée générale des actionnaires. Il comprend 14 chambres et locaux de restauration pour 200 personnes et des dortoirs pour 52 touristes. Le coût de la construction est de 140,000 fr. Ce nouvel établissement, construit sur le modèle de la ferme jurassienne,

fait le plus grand honneur à l'architecte, M. Jeanmaire, de Bienne.

— Tandis que M. le Doyen Chapuis prend congé de ses paroissiens, à Delémont, on apprend que M. l'abbé Chételat, curé de Corban, est désigné comme curé de Boncourt, et M. l'abbé Friche, vicaire à Courrendlin, comme curé de Corban.

— Aux Franches-Montagnes, on constate que la vaine pâture et les « encrannes » provoquent des conflits qui démontrent que les anciens droits coutumiers ne répondent plus guère aux besoins modernes. Il paraît que certains propriétaires recouvrent leurs parcelles de fumier ou les entourent d'une haie, afin que le bétail n'y pénètre pas. Par contre, ils envoient leurs animaux paître sur les terrains d'autrui. Le geste n'est guère élégant !

— A la suite de la requête du gouvernement bernois concernant l'électrification des lignes jurassiennes et la construction d'une double voie Moutier-Delémont, le Département fédéral des Chemins de fer suisses a demandé un rapport technique sur ces questions à la Direction des C. F. F. De nouvelles conférences sont prévues pour l'étude de ces améliorations réclamées avec instance par nos populations.

Les 25, 26 et 27. — A Tramelan on organise une exposition régionale d'agriculture qui, malgré le mauvais temps, reçoit la visite de nombreux admirateurs.

Le 26. — A Tavannes, se réunit la 44^e assemblée des délégués de la Fédération des sociétés françaises en Suisse romande. M. Hennessy, ambassadeur de France, y prend part. D'excellents discours sont prononcés par ce dernier et par MM. Mignolet, président de la Fédération, et Sandoz, conseiller national.

— Un recours de droit public est adressé au Tribunal fédéral contre la décision du Grand Conseil bernois du 22 septembre qui a validé l'élection des juges du tribunal du district de Porrentruy.

— Le différend signalé à Lugnez au sujet de l'élection d'un juré cantonal est clos par un tirage au sort: c'est le radical qui est favorisé par le sort. Une tempête dans un verre d'eau !

— A Courcelon, on signale la naissance d'un veau-phénomène: cet animal curieux qui est en parfaite santé, n'a que trois jambes, la jambe droite antérieure manque totalement.

— M. Jean Loeffel, de Corgémont, est nommé secrétaire français à la Direction de l'Instruction publique.

OCTOBRE

Le 1^{er}. — Un service d'automobile postale avec transport de voyageurs est ouvert entre Moutier et Souboz.

— A St-Imier, on signale un pommier en cordon qui porte à la fois des pommes bien mûres, de jeunes pommes, des fruits qui viennent de nouer et des fleurs bien épanouies.

— M. Joseph Raval, instituteur à Alle, prend sa retraite

après une activité de 52 années. Il faut souhaiter un long repos à ce brave fonctionnaire.

— Une vente de charité organisée à Saignelégier pour l'achat des cloches du temple protestant réussit fort bien, grâce au dévouement des sociétés et de toute la population.

— L'assemblée de la paroisse évangélique réformée décide par 50 voix contre 20, l'introduction du droit de vote des femmes dans les affaires paroissiales.

Le 3. — A Delémont a lieu la journée jurassienne de tempérance, manifestation destinée à lutter contre l'alcoolisme. On y entend trois conférences: une de M. Giauque, pasteur à Orvin, une de M. l'abbé Cuenin, curé à Moutier, et une en allemand de M. Oldani, député à Berthoud.

— La commune de Saignelégier manque souvent de force électrique pour pomper l'eau qui lui est nécessaire. Aussi étudie-t-on le renforcement de son usine du Theusseret par l'achat d'un terrain qui lui permettra la construction d'un barrage mobile. Celui-ci favoriserait l'accumulation de l'eau du Doubs afin d'avoir une réserve en cas de sécheresse.

— On publie les comptes de la reconstruction de l'église de Glovelier: les frais se sont élevés à 288,000 fr. qui ont été couverts par 125,000 fr. versés par la bourgeoisie, 11,000 fr. par la paroisse, 8000 fr. par la bourgeoisie de Sceut, 28,000 fr. par l'Office fédéral du chômage, 115,000 fr. par une souscription ouverte dans les familles de Glovelier et 1000 fr. par des recettes diverses.

— On propose, dans les journaux, d'utiliser le solde de la collecte organisée dans toute la Suisse en faveur des sinistrés du 12 juin 1926, à la construction d'un sanatorium jurassien destiné à combattre la tuberculose. On disposerait ainsi d'une somme d'environ 200,000 fr.

— A St-Imier a lieu la première réunion des chœurs mixtes protestants du Jura, soit 7 sociétés avec environ 300 participants. Cette fédération a pour but principal la préparation de la célébration de la fête de la Réformation en 1928.

— Un syndicat d'initiative ou association touristique et économique se constitue à Porrentruy pour l'Ajoie.

— Alors que dans la plupart de nos localités jurassiennes on se plaint du marasme dans lequel est plongée l'horlogerie — on ne parle pas encore de crise, mais... — Par contre, Saignelégier manque de logements, preuve de la bonne marche des affaires. Tant mieux!

— Des essais d'une nouvelle composition à base de ciment sont faits sur la route cantonale à travers Moutier: mais ils donnent lieu à des mécomptes, car le ciment ne durcit pas. Il faut donc faire appel à des experts spécialistes...

Le 4. — La direction de la Compagnie des Alpes bernoises (Berne-Loetschberg-Simplon) décide de procéder à l'électrification du tunnel Moutier-Granges et elle accorde les crédits nécessaires

tout en remettant aux C. F. F. l'exécution des travaux qui commenceront en 1927.

— Delémont se plaint de nouveau du retrait des employés qui y sont stationnés pour les envoyer soit à Bienne soit ailleurs. Les autorités communales s'occupent activement de cette affaire.

— M. l'abbé L. Chèvre, curé des Genevez, est nommé aumônier de l'asile des aliénés de Bellelay.

— La paroisse de Saignelégier adopte les plans pour la reconstruction de l'église dont l'ancienne tour sera conservée, mais exhaussée de 15 mètres. Les travaux sont devisés à 500,000 fr.

— Sous la direction de MM. Pantillon, fils, professeur à La Chaux-de-Fonds, Schweingruber, de Berne et l'abbé Bovet, de Fribourg, a lieu à Bienne un cours pour directeurs de sociétés chorales jurassiennes, suivi par une quarantaine de participants.

— Le métier de clown est lucratif: telle est la réflexion que l'on fait en apprenant par les journaux que le célèbre Grock, élevé à Reconvilier, est engagé pour une durée de dix semaines pour un cachet de un million 700 mille francs.

Du 13 au 22, l'école de recrues de Liestal est cantonnée à Delémont.

— La Direction cantonale bernoise des chemins de fer ayant demandé à la ville de Bienne si elle serait d'accord que les trains internationaux Delle-Delémont-Bienne-Berne et retour soient dirigés directement après la gare de Mâche par le dépôt de Bienne sur Brügg — ce qui aurait fait gagner 15 minutes — les autorités municipales biennoises s'opposent énergiquement à ce détournement de trafic qui causerait un grand préjudice à la ville de l'Avenir. Les trains continueront donc à circuler comme auparavant.

— Après de longs pourparlers, la question de la réfection totale de la route internationale de la Lucelle entre enfin dans la voie des réalisations. Les travaux sont devisés à 600,000 fr. (français) dont la moitié à la charge de la France et l'autre à payer par la Suisse. La Confédération et le canton prendront à leur charge la plus grande partie de la somme à verser par la Suisse, et les communes seront appelées à contribuer dans une mesure pas trop élevée à ces travaux d'une réelle utilité pour le pays, car la route de la Lucelle une fois réparée, les communications avec les vallées de Delémont et de Laufon ainsi qu'avec Bâle seront considérablement améliorées, surtout en hiver lorsque par la neige, les automobiles doivent emprunter la route des Rangiers. Après la réfection, la distance Porrentruy-Bâle sera raccourcie de onze kilomètres.

— On annonce que le Conseil-exécutif a transmis au procureur du Jura le rapport des commissaires chargés de l'enquête sur les élections préfectorales du district de Porrentruy en l'invitant à intenter des poursuites contre trois personnes accusées de fraudes électorales (art. 85 du Code pénal).

— Les communes de Courchapoix, de Mervelier et de Belprahon ayant procédé à des élections complémentaires des jurés tom-

bés en ballottage le 13 juin dernier, le Conseil-exécutif annule ces élections complémentaires et invite les conseils communaux à procéder à un tirage au sort, attendu que la loi prévoit que les jurés sont élus au premier tour à la majorité relative. Le tirage au sort aura lieu dans les communes de Courchapoix et de Belprahon.

Le 17. — A Delémont, se tient une assemblée populaire comptant environ 250 paysans pour entendre une conférence de M. Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans, sur le monopole du blé. Une résolution favorable au monopole est ensuite votée.

Du 17 au 31 est organisée la « Semaine suisse ». A cette occasion, le Conseil municipal de Porrentruy lance un appel au peuple d'Ajoie pour l'engager à s'approvisionner chez nous au lieu d'aller faire ses achats à l'étranger.

Le 18. — Un cours pour maîtresses de couture s'ouvre à Delémont. Il est suivi par 21 élèves et durera 5 mois.

— Dans la région de Neuveville a lieu la vendange. De nombreux promeneurs s'y donnent rendez-vous.

Le 20. — Une escadrille de six avions de l'école de pilotes de Dubendorf évolue au-dessus de l'Ajoie et atterrit dans la plaine de Courtedoux, en faisant un « tour de Suisse ».

— Le Conseil-exécutif décide de soumettre au Grand Conseil un projet de décret créant un poste de pasteur allemand à Tavannes.

Le 23. — A Delémont, on célèbre en une réjouissance la « levure » du bâtiment de la future école d'agriculture du Jura. Y assistent: MM. Bœsiger, président du gouvernement bernois, Choquard, préfet de Porrentruy, président de la commission administrative, Peter et Lévy, ingénieurs, A. Schneitter, directeur, ainsi que les représentants de la presse et les architectes. Au cours de la collation offerte aux invités et aux ouvriers, des discours sont prononcés par MM. Bœsiger, Choquard, Saager, architecte, et B. Schnetz, rédacteur, ce dernier au nom de l'Association de la presse jurassienne.

— De Delémont arrive la nouvelle du décès de M. le chanoine Arthur Daucourt, âgé de 78 ans, originaire de Porrentruy. Le vénérable ecclésiastique après avoir été curé à Beurnevésin et à Miécourt, s'était retiré à Delémont où il vouait le meilleur de son temps à l'histoire du Jura bernois, soit comme auteur d'ouvrages, soit comme archiviste de la ville, soit comme fondateur du Musée jurassien. Il avait été nommé professeur de religion au Progymnase. Prêtre aux idées très larges, il s'était acquis la sympathie de tout le monde.

Le 23. — *Congrès de la Société pédagogique jurassienne à Porrentruy.* Environ 200 institutrices et instituteurs jurassiens de l'enseignement primaire et secondaire se donnent rendez-vous à Porrentruy par un temps pluvieux qui, du reste, n'empêche pas la réussite complète de cette réunion pédagogique. Présidée par

M. Jules Juillerat, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy, la séance officielle comporte plusieurs questions administratives et la discussions de deux rapports, le premier sur la lutte contre l'alcoolisme à l'école, par Mlle G. Baumgartner, institutrice à Bienne, la seconde sur l'orientation professionnelle, par M. Fridelance, instituteur à Porrentruy. Les conclusions des deux rapporteurs sont adoptées à l'unanimité. Le banquet officiel a lieu dans la halle de gymnastique de l'Ecole cantonale décorée avec goût. D'excellents discours y sont prononcés par MM. Nussbaumer, professeur, vice-président de la Société pédagogique, V. Chavannes, rédacteur, vice-préfet, Rochat et Tissot, délégués de la Société pédagogique romande, A. Merguin, maire de Porrentruy, etc. De nombreuses productions égayent la fête qui se déroule dans une atmosphère de saine collégialité.

Le 24. — A Delémont a lieu, au milieu d'un grand concours de la population, l'installation de M. l'abbé Gueniat comme curé-doyen. Après la fête religieuse à l'église St-Marcel, les autorités civiles et religieuses ainsi que les invités prennent part à un banquet au cours duquel d'excellentes paroles sont prononcées par M. Christe, président du conseil paroissial, par M. le vicaire général, Fleury, chanoine résident, par M. Eggenschwyler, préfet, par M. Cerf, lieutenant-colonel, par M. J. Ceppi, président du tribunal, par M. Chariatte, adjoint, par M. Ch. Henne, président de la bourgeoisie, par M. Frélehoux, adjoint, de Boncourt, où M. le Doyen Gueniat fut curé pendant 16 ans et où il déploya une fructueuse activité, et par M. le Doyen Gueniat qui exprima ses remerciements à tous.

Le 24. — Les délégués du parti libéral d'Ajoie, réunis en une imposante assemblée, décident de reporter comme candidat à la préfecture M. Achille Merguin, aux élections du 7 novembre.

— Une violente tempête éclate sur tout le Jura et se termine, sur les hauteurs, par des chutes de neige qui ne subsistent pas, heureusement.

— L'assemblée de la paroisse catholique de Porrentruy décide la création d'une troisième place de vicaire.

— D'importantes transformations et améliorations seront apportées dans les bureaux de la Préfecture de Saignelégier. Ce n'est pas trop tôt!

— Le Conseil-exécutif proposera au Grand Conseil la création d'une deuxième place de pasteur pour la paroisse de Tramelan.

— Le conseil d'administration des C. F. F., après avoir pris connaissance des mémoires des gouvernements bernois et bâlois et de l'Association pour la Défense des intérêts économiques du Jura, répond qu'il n'est pas possible de donner suite aux réclamations présentées (double voie de Delémont à Moutier et autres améliorations), ceci à cause de la situation financière générale qui est très précaire. Evidemment, le Jura est une contrée qui compte si peu!...

— A Cœuve, on signale deux décès survenus dans des condi-

tions bien pénibles: à 5 h. de l'après-midi, une fillette de 2 ans et demi meurt et à 8 h. du soir, c'est le tour d'un petit garçon d'une année!

— Le Conseil-exécutif décide de mettre à la charge des quelques communes d'Ajoie, jusqu'à concurrence de 200 fr., les frais des deux commissaires du gouvernement chargés de faire l'enquête au sujet de la plainte électorale (préfecture). Ces communes font connaître qu'elles se refusent de payer les sommes réclamées tant qu'elles ne seront pas renseignées sur les raisons qui ont engagé le Conseil d'Etat à prendre une telle mesure.

Le 31. — A Porrentruy, tandis que le parti démocratique (conservateur) tient une importante assemblée et acclame comme candidat à la Préfecture M. Joseph Choquard, titulaire actuel, les citoyens de langue allemande sont réunis pour entendre une conférence sur la politique libérale par M. le Dr Schürch, rédacteur du *Bund*.

NOVEMBRE

— La Caisse d'épargne de Bassecourt conclut avec la Société d'assurances générales de Zurich un contrat assurant à son personnel des retraites ou une indemnité pour les survivants en cas de décès.

— Un journal de Strasbourg relatant un court séjour dans cette ville de M. le Dr A. Rollier, à Leysin, se plaît à rappeler la merveilleuse découverte faite par notre éminent compatriote, l'héliothérapie et les services qu'il a ainsi rendus à l'humanité. M. le Dr Rollier a créé 37 cliniques dans lesquelles il traite les tuberculeux non seulement par les bains de soleil (école en plein air pour les enfants), mais par le travail et la gaieté.

— M. R. Feldmann, chef de gare à Sonceboz, célèbre le 40^e anniversaire de son entrée dans les chemins de fer, et à Péry, M. Laager, est de même fêté pour ses quarante années passées, pour la plus grande partie, dans l'école de cette localité.

Le 7. — Après une campagne électorale très vive, M. Joseph Choquard est réélu préfet de Porrentruy par 3310 voix contre 3162 à M. Achille Merguin. Le premier avait obtenu 3264 voix le 13 juin dernier et le second 3148. Les abstentions sont très peu importantes. A Porrentruy-ville, le 97 % des électeurs prend part au vote.

— On signale dans la vallée de Tavannes le passage d'environ 200 cigognes se dirigeant vers le sud.

— Le village de Corgémont qui comptait 365 habitants en 1800 en a 1000 aujourd'hui.

— A Genève où il s'était retiré depuis une dizaine d'années, meurt, à l'âge de 79 ans, M. S. Bernard, autrefois médecin-vétérinaire à Fornet-Dessus, connu par l'intérêt qu'il porta à l'élevage du cheval dans le Jura bernois.

— La nouvelle route Les Enfers-Cernevillers-Sous la Roche-Patalour-Les Pommerats est terminée. On en fait les plus grands

éloges, tant pour la hardiesse de son tracé dû à M. Juillerat, géomètre à Saignelégier, que par la solidité avec laquelle elle a été édifiée. D'autre part, elle tirera de l'isolement une contrée très pittoresque de notre Jura et fort peu connue. Le devis se montant à 170,000 fr. n'a pas été dépassé. La Confédération et le canton ont versé des subventions s'élevant à 97,000 fr.

— Le Grand Conseil décide d'augmenter de 5000 fr. la subvention cantonale pour l'élevage du cheval. Sur cette somme 1000 fr. reviendront au district des Franches-Montagnes. La subvention fédérale sera augmentée d'autant, ce qui est tout à l'avantage des éleveurs francs-montagnards.

— La Société jurassienne d'Emulation fait annoncer dans les journaux qu'elle institue un prix littéraire pour les jeunes gens de notre pays.

— Le parti radical d'Ajoie adresse au gouvernement une nouvelle plainte contre les élections à la Préfecture du 7 novembre.

— On se plaint toujours — et non sans raison — des lourds impôts que prélève le canton de Berne sur les contribuables. A Tavannes, dans une assemblée du parti populaire, on charge M. J. Schlappach, avocat et député, de déposer une interpellation au Grand Conseil « contre l'exagération désordonnée des impôts dans la région ».

— A Cormoret, on célèbre le cinquantenaire de la fondation de l'Union chrétienne des jeunes garçons et jeunes filles.

— Des cas de fièvre aphteuse se sont déclarés à la frontière alsacienne, à Pfetterhouse. Aussi prend-on certaines mesures pour qu'elle ne vienne pas chez nous: interdiction du commerce de bétail à Bonfol, Beurnevésin et Vendlincourt, du colportage, etc.

— Une commission de 15 membres s'occupe d'un projet de code de procédure. On fait remarquer à ce propos que deux Juraissiens seulement en font partie et l'on demande que ce nombre soit augmenté.

Le 23. — Décès à Delémont de Mlle Marie-Thérèse Broquet, institutrice, qui célébra naguère le 50^e anniversaire de son entrée dans l'enseignement.

Le 25. — M. Oscar Wyss, notaire à Neuveville, âgé de 74 ans, célèbre le 50^e anniversaire de son entrée dans le notariat! Bons vœux et sincères félicitations au jubilaire qui est le doyen des notaires bernois!

— Les travaux de correction de la Suze à Courtelary sont acceptés. Ils ont coûté 600,000 fr. et éviteront désormais les inondations au chef-lieu du district, il faut l'espérer, du moins.

— MM. Chappuis et Mouttet, juges d'appel, sont de nouveau désignés par le Conseil-exécutif pour faire l'enquête au sujet de la plainte sur les élections préfectorales de Porrentruy du 7 novembre.

— On dit beaucoup de bien d'une nouvelle industrie qui vient d'être créée à Cornol, l'« Electrolyse », qui utilisera les anciennes

gypsières, exploitées il y a quelque trois quarts de siècle, pour fabriquer l'acide sulfurique.

— A Cormoret, l'église libre possède une femme qui remplit les fonctions de... pasteur: Mlle von Auw.

Le 29. — A Tavannes paraît le premier numéro d'un nouveau journal mensuel, sauf en été: « L'Echo de la Birse », organe du Cercle démocratique.

DÉCEMBRE

Le 1^{er}. — Comment le Jura est traité par les administrations fédérales! Les bureaux de téléphones de Delémont, Porrentruy et St-Imier seront probablement déclassés et deviendront bureaux de... troisième classe pour des raisons... d'économies. Espérons que les autorités de ces trois localités sauront protester et surtout qu'elles obtiendront gain de cause!

— La section de l'Emulation de St-Imier décide de s'intéresser activement à la conservation du château d'Erguel et adopte un programme de travaux dans ce but. Après Soyhières et Pleujouse, Erguel verra ses murs consolidés et peut-être... quelques-uns de ses bâtiments reconstruits. Les amateurs de nos vieux souvenirs historiques ne peuvent que s'en réjouir.

— Le comité régional pour la Défense des intérêts économiques de la Vallée de Tavannes étudie tout un programme de réfection des routes de la contrée, et, en particulier celle de Pierre-Pertuis, du côté de Sonceboz, la question des horaires de chemins de fer, etc.

Le 4. — Les journaux rappellent que les mineurs de la Vallée de Delémont — il n'en subsiste plus beaucoup — fêtent encore leur patronne Sainte-Barbe, seul souvenir dans notre pays, de l'antique confrérie des Martelots qui faisait partie du corps des métiers des Gagneurs (ou paysans). Ce jour-là, les travailleurs chôment, mettent leurs habits du dimanche, assistent à l'office du matin et passent ensuite quelques heures de divertissements.

Le 5. — Votation fédérale sur l'introduction du monopole du blé. Résultats du Jura:

	Oui	Non
1. Courtelary	1670	2156
2. Delémont	1416	1925
3. Franches-Montagnes	228	1225
4. Laufon	500	947
5. Moutier	1414	1925
6. Neuveville	380	330
7. Porrentruy	2156	2243

Total 7.764 11.254

Canton 69.351 49.027

Confédération 364.922 370.477

— Le même jour on élit les délégués au Synode scolaire. A Delémont, M. J. Guenat est nommé juge au tribunal par 1957 voix contre M. Friedli, socialiste (727).

— A Delémont, on transporte à l'usine des Rondez, d'un seul bloc, un pont du chemin de fer pesant 25 tonnes, qui se trouvait au confluent de la Birse et de la Sorne. Un nouveau pont en fer le remplacera. Il est de construction plus robuste, en prévision de l'électrification de la ligne.

Le 7. — A Courtételle, un jeune homme de 19 ans assassine une vieille femme de 84 ans pour la voler. Il ne tarde pas à être pris à Bienne, au moment où il cherche à retirer le montant d'un carnet dérobé à sa victime. Triste!

— On se plaint dans une réunion à Tavannes des formalités tracassières des fonctionnaires de la douane du bureau de Boncourt et les journaux reproduisent ces doléances.

— Le Conseil municipal de Bienne est invité à mettre à la disposition des postes un terrain de 732 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment postal.

— Le Conseil-exécutif décide de réintégrer provisoirement l'assemblée municipale de Malleray dans ses fonctions, concernant la nomination de fonctionnaires communaux. Pour le reste, sa décision antérieure est maintenue.

Le 9. — A Bienne, on inaugure, en présence de MM. Boesiger et Joos, conseillers d'Etat, le nouveau bâtiment du Technicum.

— Le Tribunal fédéral repousse à l'unanimité le recours du parti catholique-conservateur jurassien contre l'élection, par le Grand Conseil le 22 septembre 1926 de M. Wocker, à Berne, comme membre du tribunal administratif cantonal.

— La Société des aubergistes d'Ajoie vote une résolution demandant la réduction du nombre des auberges dans le district. Tout le monde applaudira à cette demande.

Le 11. — Sur la route de Berlincourt à Undervelier, l'automobile postale est lancée, par une brusque manœuvre du conducteur, dans le canal des Forges profond de 4 mètres. Les voyageurs prennent un bain forcé bien involontaire et la voiture est mal en point.

— Les éleveurs franc-montagnards, par l'organe d'un journal de la région, se plaignent de la mévente de leurs chevaux, attribuée au fait que la Confédération aurait acheté 8000 chevaux de trait à l'étranger. Or, une mise au point officielle apprend qu'en réalité il n'a été acheté à l'étranger que 1135 chevaux de cavalerie et 135 pour la Régie. Il faut donc chercher ailleurs la cause de la mévente indiquée. L'armée achète chaque année le 40 à 45 % des chevaux présentés.

— M. G. Girardin, mécanicien à Bienne, qui a sauvé un homme qui s'était jeté dans le canal de la Suze, reçoit de la Fondation Carnegie à Berne un diplôme d'honneur et un prix.

— M. le Dr Philippe, de Delémont, est nommé chimiste cantonal de Thurgovie.

— Le Département fédéral des postes et chemins de fer demande un crédit de 1,842,000 fr. pour la construction d'un nouveau bâtiment postal à Bienne.

— Le 50 % de l'estimation des dégâts causés par le cyclone du 12 juin est versé aux sinistrés. (Pourquoi avoir attendu si longtemps?) La commune des Breuleux retire une somme d'environ 300,000 fr. pour le bois qu'elle a vendu, après déduction de 80,000 fr. pour frais. Cette somme servira à l'amortissement de la dette communale.

— M. le Dr Crelrier, professeur à l'Université de Berne, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Sincères félicitations à notre compatriote.

— Dans un concours organisé par l'Office suisse du tourisme, M. le Dr Merkt, de St-Imier, obtient le premier prix pour la Suisse romande.

— Les journaux signalent qu'à Montevideo séjourne un jeune homme, James-Edouard Schnœr, dont la famille habite St-Imier, qui, tout en étant chef d'un wagon-restaurant, accomplit des tours de force mnémotechniques extraordinaires : il répète, sans se tromper, des listes très longues de mots et de nombres après les avoir lus une seule fois ; il extrait mentalement toutes les racines carrées et cubiques qu'on lui propose. Serait-ce un second Inaudi ?

Le 20. — Le conseil d'administration de la Compagnie du Lcetschberg-Simplon approuve le projet d'électrification du Moutier-Granges-Longeau dont le devis s'élève à 400,000 fr. La mise sous courant aura lieu le 15 mai 1928. Ce changement ne pourra apporter que des avantages à la dite compagnie : vitesse plus grande des trains et succession plus rapide des convois, suppression de la ventilation d'où économie, entretien plus facile du tunnel dont la voûte est soumise à l'action des gaz, de sorte que la diminution des frais compensera largement le service des intérêts et d'amortissement du capital engagé à cette innovation. Enfin, un dernier avantage : les correspondances sur Delle-Paris seront améliorées considérablement.

— Malgré la situation financière très précaire de la ligne Saignelégier-Glovelier, le conseil d'administration étudie l'institution d'une caisse de retraite pour ses employés.

Le 23. — A Reconvilier, les autorités scolaires célèbrent le quarantième anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de M. Onésime Sautebin, instituteur. M. l'inspecteur Reusser, en remettant un cadeau au jubilaire, se plaît à reconnaître les éminents services rendus à la cause de l'école publique par M. Sautebin. Des discours sont prononcés par MM. W. Brandt, président de la commission d'école, Nussbaumer, instituteur, Auroi, pasteur.

Le 26. — A Boncourt, on installe M. l'abbé Chételat comme curé de la paroisse. La cérémonie a lieu au milieu d'un grand concours de la population.

— Un accident peu commun se produit sur la ligne Tramelan-Breuleux-Noirmont : le trolley de la machine se rompt brusquement et... le train reste en panne à 50 mètres de la gare de La

Chaux. Un autre train se dirigeant sur Tramelan est également immobilisé. Les voyageurs sont obligés d'attendre la fin des réparations par un froid très vif. Le premier part avec 93 minutes de retard et l'autre n'arrive qu'à 5 heures du matin au Noirmont.

— A Bienne, décès de M. Ariste Rollier, fabricant de boîtes de montres, âgé de 65 ans, resté bon Jurassien malgré un long séjour dans la ville de l'Avenir.

— La fabrique de chaux et ciments R. Vigier, à Reuchenette, décerne à 13 de ses employés ou ouvriers en service dans ses usines depuis 25 ans et plus, un diplôme et une montre. En plus, pour ceux qui ont 35 années de service, une gratification de 100 fr.

— Décès, à l'âge de 52 ans, de M. Charles Naine, conseiller national, un des leaders du parti socialiste. M. Naine était originaire de Nods.

— La Société centrale des Crèches décerne un diplôme de reconnaissance pour 15 années de bons services, à Sœur Bouellat, religieuse Ursuline, à St-Ursanne.

Tableaux statistiques

I. Poinçonnements effectués par les bureaux de contrôle des ouvrages d'or et d'argent en 1926

	Boîtes or	Boîtes argent	Platine	Totaux	%
1. Bienne	26.803	182.328	81	209.212	8.9
2. Delémont	—	74.698	—	74.698	3.2
3. Noirmont	43.173	101.116	2	144.291	6.1
4. Porrentruy	—	85.367	—	85.367	3.6
5. St-Imier	69.719	98.167	—	167.886	7.2
6. Tramelan	39.743	92.678	—	132.421	5.6
Totaux	179.438	634.354	83	813.875	34.6

II. Prêts hypothécaires dans le Jura en 1926

	Prêts	Capital Fr.	Par tête de population Fr.
1. Courtelary	1243	23,154,170. 80	887. 40
2. Delémont	1563	21,243,365. 60	1,144. 30
3. Franches-Montagnes	988	15,780,037. 20	1,588. 60
4. Laufon	1001	10,604,179. 10	1,249. 50
5. Moutier	2122	32,185,583. 30	1,355. 50
6. Neuveville	544	6,053,508. 60	1,331. 60
7. Porrentruy	2112	20,014,593. 10	790. 30
Totaux	9573	129,035,717. 70	682. 90

Gustave Amweg.